

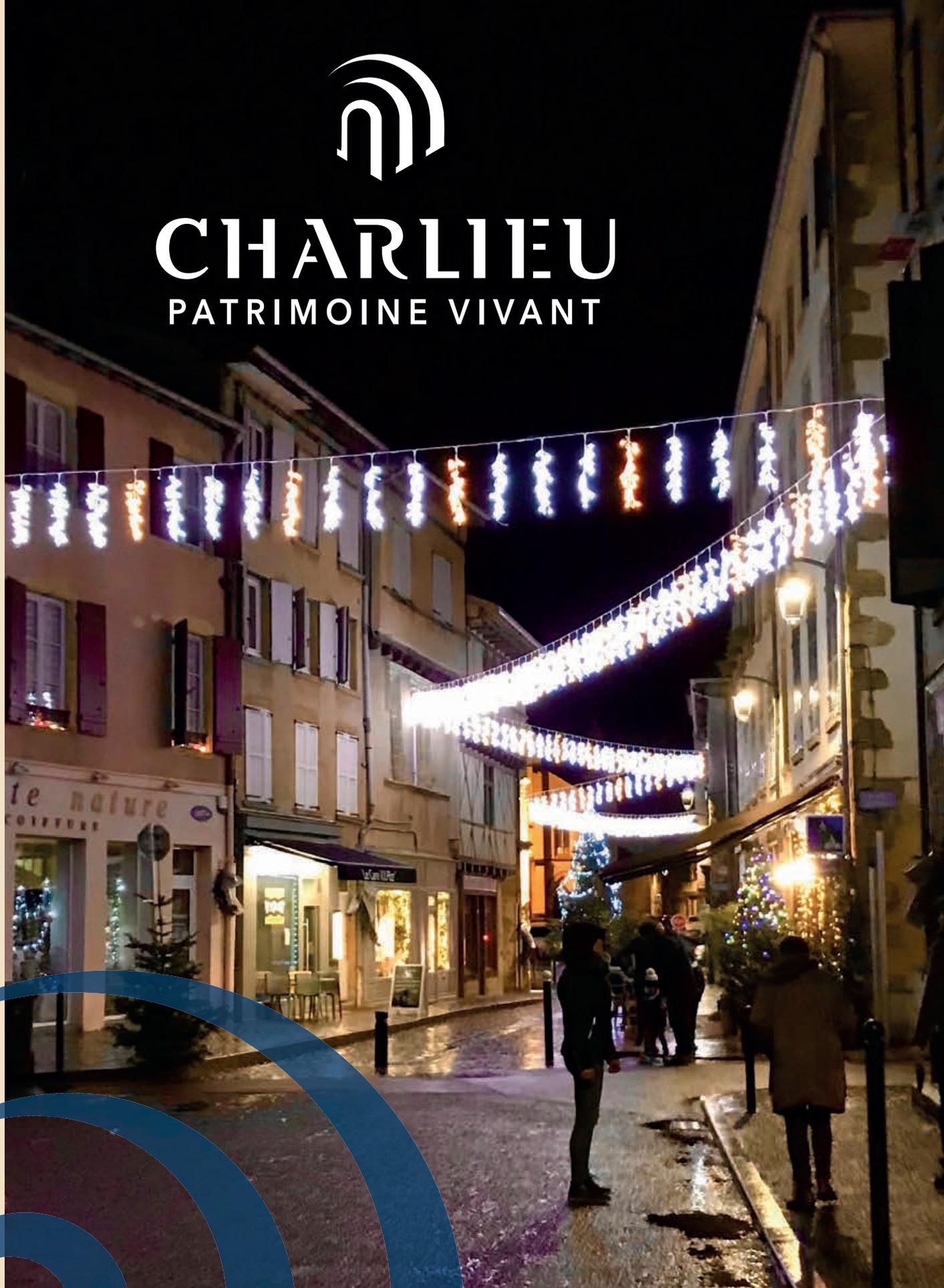
DÉCEMBRE 2022

*Bien vivre à*



# CHARLIEU

PATRIMOINE VIVANT



VOTRE MUNICIPALITÉ VOUS INFORME



# LE MOT DU MAIRE

*Chères Charliendines, chers Charliendins,*

Les bouleversements mondiaux s'enchaînent depuis plus de 2 ans et remettent en question nos certitudes sur notre capacité à affronter collectivement un virus, sur notre vision d'un monde apaisé où la guerre nous paraissait pour toujours un souvenir de nos cours d'histoire alors que l'individualisation de notre société nous fait craindre le pire pour affronter d'autres périls.

Le changement climatique, le réchauffement de notre planète font partie de ces périls qui vont modifier profondément nos habitudes. Il est vain de ne vouloir rien changer et vanter le « c'était

mieux avant ».

Je le constate à l'échelle de notre ville, la transformation que nous menons depuis plus de 10 ans suscite scepticisme et incompréhension chez certains. Mais nous n'avons pas le choix. Végétalisation, arborisation, pistes cyclables, piétonisation, isolation, réduction des déchets... toutes ces évolutions que nous menons sont nécessaires pour bien vivre ensemble aujourd'hui mais aussi pour préserver l'attractivité et la qualité de vie pour les générations futures.

Vous verrez une nouvelle fois à travers ce bulletin municipal, les nombreux travaux qui prennent en compte cette notion environnementale que ce soit dans nos aménagements urbains ou dans la rénovation et la construction de bâtiments publics. Ce sera bien entendu le cas pour notre future salle des fêtes dont les travaux débiteront en 2023, la géothermie et les panneaux photovoltaïques devraient en réduire au maximum les coûts de fonctionnement.

La préservation de nos ressources en eau est aussi essentielle. Récupérateur d'eau, limitation du fleurissement, non arrosage des terrains de sport, entretien des réseaux même si les travaux sont contraignants, nous portons cet engagement depuis plus de 10 ans pour éviter de futures coupures d'eau comme cela a été le cas cet été dans de nombreuses communes.

Nos économies d'aujourd'hui seront nos ressources de demain. C'est pourquoi le conseil municipal a décidé de procéder à l'extinction nocturne dès cette fin d'année 2022.

L'engagement de vos élus ne serait rien sans votre engagement individuel sur ce sujet environnemental et je sais compter sur vous, sur le relais des comités de quartier pour que Charlieu soit exemplaire dans ce domaine.

Continuons à bien vivre ensemble à Charlieu,  
Bien à vous

*Bruno Berthelien*

## INFOS PRATIQUES, URGENCES, TÉLÉPHONES...

**Mairie : 04 77 69 33 89**

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h  
Fermeture mercredi après-midi et samedi après-midi

[www.ville-charlieu.fr](http://www.ville-charlieu.fr)

[www.facebook.com/villeducharlieu](https://www.facebook.com/villeducharlieu)

- Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Gaz Urgence sécurité : 0 800 47 33 33  
(appel gratuit depuis un poste fixe)
- VEOLIA : Un numéro unique pour les urgences  
et les réclamations des usagers : 09 69 32 34 58
- Hôpital local : 04 77 23 84 00
- ENEDIS : 3 rue Raoul Follereau, 42300 Roanne
- Résidence Petite Provence : 04 77 60 11 33
- Office de tourisme de Charlieu-Belmont : 04 77 60 12 42
- Musées : 04 77 60 28 84
- Abbaye Centre des visiteurs : 04 77 60 09 97
- Cinéma les Halles : 04 77 69 03 03
- Médiathèque intercommunale : 04 77 60 17 49
- Maison des Jeunes et de la Culture : 04 77 60 05 97



## SOMMAIRE

<i>Le mot du Maire</i> .....	2 <sup>e</sup> de couverture
<i>Infos pratiques, urgences, téléphones...</i> .....	2 <sup>e</sup> de couverture
<i>État civil</i> .....	1
<i>Page des élus</i> .....	2
<i>CCAS, Solidarité</i> .....	3
<i>Paroles d'anciens</i> .....	4 et 5
<i>Citoyenneté</i> .....	6 à 8
<i>Environnement</i> .....	8 à 11
<i>Économie, Commerces</i> .....	12 à 14
<i>Travaux</i> .....	15 et 16
<i>Animations</i> .....	16 à 19
<i>Associations</i> .....	20 et 21
<i>Scolarité, Jeunesse</i> .....	22 et 23
<i>Culture et patrimoine</i> .....	24 à 27
<i>Entre hier et aujourd'hui</i> .....	28 à 31
<i>Souvenir</i> .....	32
<i>Service Ressources Mairie</i> .....	33 à 35
<i>Jeux</i> .....	36
<i>Communication</i> .....	3 <sup>e</sup> de couverture

## MARIAGES

<b>Max CHAPUIS et Claire Renée Dominique ZENTAR</b>	7 mai 2022
<b>Anthony DELORME et Carine CARLIER</b>	13 mai 2022
<b>Jérémy LAVILLE et Carole DEGRANGE</b>	4 juin 2022
<b>Raphaël Jean-Claude POLLET et Sabrina PESTANA-FERREIRA</b>	23 juillet 2022
<b>Ludovic Claude Richard LIVET et Sindie BOUZAN</b>	13 août 2022
<b>Benjamin CARON et Audrey Marie Alix DALENÇON</b>	17 septembre 2022
<b>Kévin THELY et Julie-Constance Francine Madeleine BRETTE</b>	24 septembre 2022
<b>Franck Christian LESUEUR et Maryline Maria ESTEVES</b>	24 septembre 2022

## NAISSANCES

<b>Many Tony CARON</b> . . . . . 19 avril à ROANNE	<b>Oscar Marcel CHAUDRON</b> . . . . . 28 mai à ROANNE
<b>Roxane MUGUET</b> . . . . . 24 avril à ROANNE	<b>Zélie Laurence Chantal DILLMANN</b> 15 juin à ROANNE
<b>Elliott DI MARCO</b> . . . . . 27 avril à ROANNE	<b>Edith Marie Pauline CARON</b> . . . . . 18 juin à ROANNE
<b>Alizée RAQUIN</b> . . . . . 16 mai à ROANNE	<b>Nayla CHENTOUF</b> . . . . . 21 juillet à LYON 7 <sup>e</sup>
<b>Ezio Donato Antonio DE FREITAS</b> . . 20 mai à ROANNE	<b>Ambre LEVIF</b> . . . . . 17 août à ROANNE
<b>Selina Jeannette SALMON</b> . . . . . 23 mai à ROANNE	<b>Gabriel Benoît Thomas ROLET</b> . . . 31 août à ROANNE

## DÉCÈS

<b>Jacques Pierre Maurice JACQUET</b> (1931)	13/04/2022
<b>Claudia Marie Josèphe CLÉMENCIN</b> veuve <b>DEBIESSÉ</b> (1931)	16/04/2022
<b>Simone Benoite JORDAINE</b> (1927)	17/04/2022
<b>Odette PICARD</b> veuve <b>PEGUIN</b> (1934)	18/04/2022
<b>Pierre Marie Joseph CHASSY</b> (1936)	19/04/2022
<b>René Elie Marcel LAMBERT</b> (1931)	19/04/2022
<b>Jean Marcel PETEL</b> (1938)	23/04/2022
<b>Jean-Claude BOITIER-BRUGIERE</b> (1945)	27/04/2022
<b>Elisabeth Jeanne Germaine SCHERRER</b> (1952)	08/05/2022
<b>Julienne Pierrette DANON</b> veuve <b>DESBOIS</b> (1926)	10/05/2022
<b>Anaïs Jeanne RAY</b> (1926)	22/05/2022
<b>Antonia THÉVENET</b> (1924)	09/06/2022
<b>Elise BOUFFETIER</b> veuve <b>DÉPALLE</b> (1929)	13/06/2022
<b>Nathalie MASTRODICASA</b> (1969)	15/06/2022
<b>Marie CHETAÏL</b> épouse <b>ROGET</b> (1934)	17/06/2022
<b>Anna VEGLIA</b> veuve <b>MENZELLA</b> (1934)	22/06/2022
<b>Daniel DILLIES</b> (1954)	26/06/2022
<b>Simonne Andrée DRUERE</b> ép. <b>GEORGES</b> (1936)	24/07/2022
<b>Roger Clément MALLIER</b> (1937)	27/07/2022
<b>Raymond LEFRANC</b> (1930)	28/08/2022
<b>Julia Marie Elisabeth DESCROUX</b> épouse <b>MURARD</b> (1933)	28/08/2022
<b>Daniel Costaky Jean GARNIER</b> (1945)	31/08/2022
<b>Jacques Serge Christian JOUVE</b> (1931)	05/09/2022
<b>Simone Lucie Jeanne GRISARD</b> veuve <b>MASTON</b> (1934)	23/09/2022
<b>François René SISTERNE</b> (1938)	24/09/2022
<b>Alain Alphonse Maurice MURARD</b> (1938)	25/09/2022
<b>Danielle Marcelle RIBOULET</b> (1946)	07/10/2022
<b>Pauline Joséphine BALLOT</b> veuve <b>DAUVERGNE</b> (1919)	09/10/2022

## TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

<b>Dominique CUSANNO</b> (1948)	25/04 à ROANNE
<b>Bernard VIGOUREUX</b> (1933)	26/04 à ROANNE
<b>Michel Fernand ROGANNE</b> (1945)	5/05 à ROANNE
<b>Camille Henri Marie VAGINAY</b> (1935)	5/05 à ROANNE
<b>Alain Jacques Marcel GHILES</b> (1941)	19/05 à ROANNE
<b>Gérard Victor Lucien BERTHELIER</b> (1937)	24/05 à ROANNE
<b>Simonne OMERZU</b> veuve <b>PARANT</b> (1947)	28/05 à ROANNE
<b>Marie Paule FOIVARD</b> (1956)	4/06 à MABLY
<b>René DEFAYE</b> (1942)	16/06 à ROANNE
<b>Josiane BUVRIL</b> veuve <b>DELACOURT</b> (1948)	18/06 à ROANNE
<b>Dominique Eugène Joseph MONCORGER</b> (1955)	25/06 à ROANNE
<b>Pascal Jean BENIGNAUD</b> (1968)	2/07 à ROANNE
<b>Robert François DUCHARNE</b> (1939)	24/08 à ROANNE
<b>Claude MOISSONNIER</b> (1956)	4/09 à ROANNE
<b>Guy Christian ALLOIN</b> (1952)	7/09 à ROANNE
<b>Claudien Julien DURY</b> (1927)	9/09 à ROANNE
<b>Marie-Françoise BESSON</b> veuve <b>SAFER</b> (1953)	12/09 à ROANNE
<b>Odile JONARD</b> veuve <b>VERMOREL</b> (1926)	18/09 à MABLY



## **EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES - « Ensemble, préparons l'avenir. »**

Après ces trois années de mandat, nous constatons que les préconisations contenues dans notre programme s'avèrent justes, notamment en ce qui concerne l'orientation écologique et la nécessité de prévoir un budget raisonnable. Au regard de l'actualité et du contexte économique, la politique d'investissement à tout-va menée par Mr le maire est incompatible avec la crise que nous vivons.

Les prix s'envolent, les coûts énergétiques prennent une place de plus en plus importante dans le budget, sans parler des matériaux de construction qui deviennent inabordables. Respecter les prévisions revient à un exercice d'équilibriste lorsque le budget a été élaboré sans tenir compte de la conjoncture. La majorité est contrainte d'abandonner certains projets afin de rester dans le budget prévisionnel. Par exemple, il n'est plus question aujourd'hui d'installer un système de gestion connectée pour les parkings, projet auquel nous nous sommes opposés.

Même les plus sceptiques doivent admettre que le dérèglement climatique est devenu une triste réalité. Le conseil municipal, comme dans de très nombreuses communes, a décidé d'interrompre l'éclairage public durant la nuit ; les bâtiments publics ainsi que les monuments ne seront plus illuminés (exception pendant les fêtes de Noël).

Il nous paraît indispensable de suspendre la construction du Centre de Congrès pour des raisons évidentes de transition écologique et budgétaires. Mais le maire n'est pas prêt de renoncer à son projet phare, prétextant que la transition écologique a prévalu dans les choix des matériaux.

À l'heure où de nombreux maires enlèvent les revêtements bétons afin de végétaliser les espaces et créer des îlots de fraîcheur, à Charlieu nous allons construire un énorme bâtiment, d'immenses parkings et des accès routiers, là où aujourd'hui il y a un pré au bord d'une rivière.

**Alain VALENTIN - Marie Carmen RAMOS - Yann DAMAS - Michèle GRIMALDI**

## **EXPRESSION DES ÉLUS MAJORITAIRES**

Cela fait 12 ans que l'équipe municipale, sur proposition du maire, n'augmente pas les taux d'imposition à Charlieu et ce sera encore le cas en 2023 conformément aux engagements pris avec vous pendant la campagne des élections municipales.

L'objectif étant toujours de faire au mieux avec les moyens dont nous disposons et de convaincre les autres financeurs (État, Région, Département, Communauté de Communes...) de nous aider à faire aboutir nos projets. Des investissements où à chaque fois tout est imaginé pour réduire les coûts de fonctionnement mais essentiels pour rendre Charlieu encore plus agréable à vivre.

La piscine et la salle des fêtes sont les plus attendus mais de nombreux autres projets vont voir le jour grâce, très souvent, à l'investissement et la force de persuasion de vos élus municipaux.

Mais un des enjeux de ce mandat, c'est de vous faire participer encore plus à la vie de notre cité. Que ce soit à travers votre engagement dans les nombreuses associations de la ville, en jouant votre rôle de citoyen et acteur de votre ville ou par votre implication dans les 4 comités de quartier, nous agissons ensemble pour notre avenir et celui des enfants d'aujourd'hui.

C'est aussi pourquoi nous avons souhaité créer un **Conseil Municipal Enfants**. Accompagner et responsabiliser les plus jeunes aux valeurs de la citoyenneté, leur faire découvrir la démocratie et surtout partager avec eux des moments qu'ils n'oublieront pas, c'est un engagement de vos élus.

Travailler avec les adolescents pour réfléchir à un espace sportif qui leur soit dédié, c'est aussi un projet que nous menons depuis plusieurs mois avec un groupe de jeunes.

Travailler avec les acteurs associatifs, les associations caritatives, aux services que nous pouvons apporter aux plus fragiles collectivement, c'est le rôle des élus du CCAS qui se réunissent régulièrement.

Toute cette énergie fait de Charlieu une ville active où il fait bon vivre et c'est en grande partie grâce à votre engagement. La situation économique ne doit pas influencer sur cette dynamique et, s'il le faut, nous redoublerons d'efforts collectivement pour continuer à bien vivre ensemble à Charlieu.

**Bruno BERTHELIER et l'ensemble des élus de la liste « Avec vous pour Charlieu »**

# CCAS, SOLIDARITÉ



## COLIS SÉNIORS

**Cette fin d'année, près de 450 colis de Noël ont été distribués** par les conseillers municipaux aux charliendins de 75 ans et plus.

Un grand merci aux Dames de la Tour qui ont confectionné ces magnifiques sacs, évitant tout déchet d'emballage pour ce colis de fin d'année.

A l'intérieur, des produits confectionnés par des commerçants de Charlieu pour le plus grand bonheur de nos séniors.

## NAISSANCES

Cet été, le Maire, accompagné des élus du CCAS, a reçu les heureux parents de bébés nés en ce début d'année.

Un livret de naissance leur a été offert et ce moment de convivialité et de partage a été apprécié de tous, même des bébés puisqu'ils sont restés très sages.

La mairie et le CCAS accompagnent également la scolarité de tous les enfants de Charlieu avec un ticket cinéma offert pour leur entrée en 6<sup>ème</sup>, et après la réussite du brevet des collèges. Un chèque-cadeaux de 100 €, à valoir dans les commerces charliendins est remis aux nouveaux bacheliers.



## ESPACE DE VIE SOCIALE -EVS-

Depuis le départ de la CAF en 2013 qui avait entraîné la vente de l'ancien bâtiment du centre social, il manquait des locaux de qualité à Charlieu pour accueillir les activités d'un Espace de Vie Sociale. Ce sera fait courant 2023 avec la réhabilitation et la construction du bâtiment situé sur le parking du Pont de Pierre. Pour un montant de près de 700 000 €, dont la moitié de subventions de l'Europe et du Département, ces travaux permettront en lien avec la MJC de développer le projet social autour du rendez-vous des savoirs, de l'alimentation et de la famille. Développer une alimentation saine, avec un jardin partagé à proximité, une grande salle qui servira pour la cuisine et les repas partagés, mais aussi beaucoup d'activités à imaginer, la ville bénéficiera d'un lieu qui devenait indispensable.

Un grand espace sera mutualisé pour les associations lors de réunions, d'assemblées générales au sein d'un espace de stationnement totalement réaménagé et sécurisé.

Un investissement d'avenir qui répond à un besoin social de territoire et facilitera également le fonctionnement de nos 85 associations.



## Propos recueillis à Saint-Gildas

En 1942, en pleine guerre, le froid sévit partout en France. A Belmont, une agricultrice devait livrer du foin à la ferme voisine ; il avait fallu envelopper les sabots du cheval pour l'empêcher de glisser (*raconté par Anne-Marie Michel*)

### Le 1<sup>er</sup> février 1954, c'est l'appel de l'Abbé Pierre :

«Mes amis, au secours... Une femme vient de mourir gelée, cette nuit à trois heures, sur le trottoir du boulevard Sébastopol, serrant sur elle le papier par lequel, avant hier, on l'avait expulsée...»

1956 : Toute la région Auvergne Rhône-Alpes était prise par la neige et le gel. Dans les chambres non chauffées, les vitres étaient couvertes de givre. On mettait dans les lits une brique chauffée sur la cuisinière, seul point de chauffage de la maison. Pour se déplacer, on mettait des lainages sur les chaussures afin d'empêcher les glissades et les chutes.

A Lyon, le lac du Parc de la Tête d'Or étant complètement bloqué, on avait dû délivrer les cygnes devenus prisonniers de la glace (*raconté par Jocelyne Salamani et confirmé plus tard par un article dans l'almanach du Père Benoît*).

A l'île Barbe, à Lyon, la Saône était complètement gelée et on pouvait la traverser à pied (*Henriette Leburgue*).

Plusieurs témoins racontent qu'une 2CV avait été poussée par des jeunes pour la faire patiner sur la Saône.

Colette Marcon se souvient d'avoir fait à pied pour son travail le trajet de Pierre-Bénite à Villeurbanne en s'arrêtant Place Bellecour pour prendre une boisson chaude.

A Roanne, Josiane Aucourt se rappelle qu'à l'époque elle allait à pied à l'école de l'Arsenal à Mably.

A Charlieu, Andrée Lacour, habitant rue Saint Jacques, raconte que ses parents allaient chercher de l'eau vers la boulangerie Nevers. L'eau souillée était jetée dans les caniveaux, toutes les tuyauteries étant gelées.

A Saint-Denis-de-Cabanne, une maison entière a été dévastée par un incendie le 3 février 1956, les pompiers étaient impuissants car l'eau gelait dans les tuyaux. Cette même année, au hameau des Avaizes, un père de famille veuf devait changer les couches de son bébé de 1 an plusieurs fois dans la nuit, car celles-ci gelaient sur le bébé (*souvenirs de Madeleine Zambelli-Desgoutte*)

De nos jours, les hivers sont bien moins rigoureux ; néanmoins pour nous, la rigueur a été de laisser notre lieu de vie pour venir nous installer au Clos Saint Gildas, où nous avons trouvé un accueil chaleureux, susceptible de nous faire oublier les tourments de l'hiver.



## Propos recueillis à L'EPHAD

### Simone à Mars à 10 ans

Au bourg, quand il n'y avait pas beaucoup de neige, on glissait sur les traces que laissait le traîneau. Les enfants, qui habitaient loin, ne venaient pas à l'école, donc pas de dictée, de problèmes de calcul. Ils faisaient des travaux manuels (canevas) ou apprenaient à faire des boutons. A la maison, le plaisir était de goûter le vin chaud à la cannelle pour se réchauffer.

### Michel à Saint Hilaire à 8 ans

Un hiver avec beaucoup de neige, on se couchait dans le fossé pour faire notre portrait. On allait à l'école en sabots. J'étais chez mes grands-parents Joseph et Joséphine et avec un copain, on grimait aux arbres pour dénicher les œufs de pie et les manger.

### Thérèse Haute-Loire à 7/9 ans

Des hivers rudes sur le plateau du Mézenc, des congères de neige étaient balayées par la burle. Les parents faisaient une trace dans la neige pour aller à l'école. Sous les toits des maisons il y avait des cierges de glace qui descendaient jusqu'au sol. Au dégel, il fallait être prudent car certains avaient au moins 5 à 7 centimètres de diamètre. Pour les camarades qui habitaient loin, les parents mettaient dans leurs poches des châtaignes bien chaudes pour protéger leurs mains des engelures.

## Propos recueillis à La Petite Provence

*Discussion de Ginette, Marisette, Claudette et Claudette, Maryse, Marinette, Simone, Nicole et Marcelle.* Elles se souviennent toutes de l'hiver 1956 et surtout du mois de février, elles avaient entre 10 et 30 ans cet hiver là :

Les usines étaient fermées, nous n'avons pas pu travailler pendant 1 mois. En soierie, les fils cassaient sur les métiers.

De toutes façons les routes étaient gelées, on ne pouvait pas circuler, à moins de quitter les routes et de traverser les coteaux.

Je me souviens que mon mari partait toujours avec de l'eau chaude qu'il mettait contre le réservoir de la voiture parce que l'essence gelait, et il emmenait des sacs de gravier pour faire démarrer les voitures sur le verglas.

Tout était gelé, jusqu'aux canalisations d'eau.

Il y avait 10 cm de glace sur la place St Philibert, on se tenait aux murs et les forains ne pouvaient pas rentrer dans la ville.

Les pompiers distribuaient de l'eau potable parce que ça ne coulait plus au robinet.

Dans la campagne, on dégelait les tuyaux au chalumeau.

J'habitais sur les hauts de Charlieu, à Montrocher. Je n'ai pas pu sortir de chez moi pendant 1 mois. Je suis restée avec mes filles à la maison. Mon mari sortait faire quelques courses à pied, il y avait beaucoup de neige, la route n'était pas dégagée.

Dans les jardins ça a gelé jusqu'à 1 m sous la terre.

Mais à l'époque c'était différent, on avait l'habitude de faire des provisions : du cochon dans le saloir, des conserves, du pain.

Et puis on sortait quand même pour panser les bêtes, dans l'écurie au moins, on n'avait pas froid.

Et quand on était petite, nous les filles, on devait porter des jupes et de grandes chaussettes (les collants n'existaient pas) pour aller à l'école. Le froid s'engouffrait sous les jupes l'hiver ! Qu'est ce qu'on avait froid !

A la maison, pour se réchauffer on mettait les pieds dans le four, chacun son tour. On laissait les briques dans le foyer toute la journée et le soir on les enveloppait dans du journal pour réchauffer le lit.»



*Jean à Ligny-en-Brionnais à 8/10 ans*

Je me souviens d'un hiver avec beaucoup de neige, avec mon frère et ma sœur nous courrions après les lapins de garenne qui laissaient leurs traces dans la neige.

*Marthe à Chauffailles (71) à 10/12 ans*

Beaucoup de neige et bien sûr pas de bottes. Ma grand-mère tricotait des chaussettes bien hautes pour éviter de trop se mouiller. A l'école, on mangeait sur place. La maîtresse préparait le bouillon sur un gros poêle rond. Nous apportions notre pain pour le tremper dans la soupe. Pour s'occuper, les hommes taillaient des branchages pour faire des paniers, des corbeilles, des corbillons pour le pain et les gaufres.

*Louis à Fay-sur-Lignon (43)*

Altitude : 1100 mètres environ, des hivers isolés du monde, aucune communication, pas d'école. Le poêle réchauffait la maison. Tellement de neige qu'on ne pouvait pas faire de la luge.

# CITOYENNETÉ

## LES COMITÉS DE QUARTIERS EN ACTION

**Promis en 2020, créés en 2021, les Comités de Quartiers sont entrés en action en 2022.**

Les 4 comités de quartiers ont mis en place, concrètement, plusieurs actions ou projets, dans des domaines souvent différents mais tous avec un objectif : **créer du lien entre les citoyens du quartier.**

Au niveau municipal, un budget participatif a été voté dans le cadre du budget général de la commune et a permis la réalisation des actions entreprises.

C'est le Comité des **CORDELINES** qui a ouvert le bal, le 11 juin, avec l'idée de rapprocher les résidents de l'Hôpital, de l'EHPAD, de la Petite Provence... des habitants du quartier.

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître puisque plus de 100 personnes ont envahi les pelouses de l'Hôpital pour un pique-nique partagé et musical.

Tout le monde gardera longtemps en mémoire tous ces sourires et ces rires.



Dès le lendemain, c'est le comité **HAUTS DE CHARLIEU** qui organisait un vide-grenier destiné à faire se rencontrer les habitants du quartier et leur présenter un projet d'aménagement de l'espace reliant la rue de Malfarat au quartier de Montplaisir.

Si le vide-grenier a connu un succès mitigé, l'intérêt suscité par la proposition d'aménagement a permis aux riverains de s'exprimer autour de la vision futuriste proposée.



Un mois plus tard, c'est le Comité **DU BÉZO AU SORNIN** qui organisait son premier « amène ton pique nique » dans la cour de l'école primaire publique.

L'idée de créer du lien entre les habitants du quartier autour d'un pique-nique partagé a bien fonctionné et les « voisins » ont pu passer un bon moment entre l'échange de victuailles et les jeux, ce qui amena tout ce petit monde assez tardivement dans la soirée.



Enfin, une dimension différente a été retenue par le Comité **CŒUR DE VILLE** qui a été présentée à la population le 17 septembre dernier, sur le marché hebdomadaire.

Ce slogan « **Cité propre, si t'es propre** » s'est décliné autour du principe qu'une ville n'est pas sale si les habitants sont propres.

Après avoir demandé à la municipalité d'accroître la communication visuelle autour des déjections canines, c'est surtout à la problématique des mégots de cigarettes que s'est attelé le comité.

Ainsi, des cendriers urbains ont été achetés et installés à 8 endroits de notre cité, dans un premier temps.

Une campagne d'information et de sensibilisation a été effectuée par les membres du comité à destination de certains commerces (bars, tabacs, restaurants...) afin de solliciter leur concours pour la distribution de cendriers de poche et la Police Municipale a été intégrée à cette démarche pédagogique.



Les 4 comités de quartiers se réunissent régulièrement et réfléchissent déjà à de nouvelles actions citoyennes, à de nouveaux projets.

Tous les habitants de notre cité sont les bienvenus dans les rangs des comités dont nous rappelons les coordonnées :

- **CŒUR DE VILLE** : [coeurdeville42190@gmail.com](mailto:coeurdeville42190@gmail.com)
- **CORDELINES** : [lescordelines@gmail.com](mailto:lescordelines@gmail.com)
- **DU BÉZO AU SORNIN** : [dubezoausornin@gmail.com](mailto:dubezoausornin@gmail.com)
- **HAUTS DE CHARLIEU** : [hautsdecharlieu@gmail.com](mailto:hautsdecharlieu@gmail.com)

Chaque année, le Maire et les adjoints concernés par les projets consultent les quartiers et des propositions d'aménagement du cadre de vie intégrées dans une dimension environnementale sont ainsi présentées à nos élus.

Le comité **HAUTS DE CHARLIEU** a fourni une première proposition autour de l'aménagement du secteur reliant

la rue Malfarat/route des Brosses au quartier de Montplaisir, ce qui a retenu l'attention des élus.

De même, le comité **CORDELINES** a proposé et conceptualisé un aménagement de la rue des Ursulines entre l'hôpital et la rue de la Désirade.

Pour le comité **DU BÉZO AU SORNIN**, l'entrée de Charlieu par la route de Saint-Denis et l'aménagement de l'espace entre l'école primaire et le collège Michel Servet font l'objet d'une réflexion qui, à terme, aboutira à une proposition d'aménagement.

Enfin, le **CŒUR DE VILLE** s'intéresse à tout ce qui touche à l'amélioration visuelle de notre centre et participe activement aux projets municipaux de fleurissement, d'aménagements paysagers ...

*Véritables lieux de démocratie participative, ces comités, en un an, ont pris un bel envol et attendent, pour 2023, de nombreux renforts.*

## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le jeudi 20 octobre 2022 a eu lieu en mairie les élections du Conseil Municipal des Enfants. Dès le mois de juin, deux conseillers municipaux sont intervenus dans les deux écoles primaires pour informer les classes de CE1, CE2, CM1.

### *A quoi sert le Conseil Municipal des Enfants ?*

Il travaille sur le même modèle que celui des adultes. Il doit s'exprimer au nom des enfants de la commune pour émettre des idées et proposer des projets.

C'est un moyen pour chacun de devenir citoyen à part entière en participant à la vie de leur cité. Les élèves de CE2, CM1, CM2 peuvent voter, les 13 conseillers seront élus pour deux ans. Peuvent se présenter les élèves de CE2 et CM1 habitant Charlieu.

C'est un engagement important qui demande à l' élu un véritable investissement, du temps, de l'imagination. Il apprendra les rouages de la vie publique, les règles à respecter, les droits et les devoirs de chacun. Il devra informer ses camarades des actions menées.

Début novembre s'est déroulée la remise des écharpes au Théâtre St Philibert.



## ELECTION CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

### *Liste des enfants élus jeudi 20 octobre 2022 au Conseil Municipal des enfants*

#### **Pour l'école privée :**

BILLOUET Malone  
BRISE Valentyne  
ROSSIGNOL Mahaut

#### **Liste des suppléants :**

FAYARD Chloé, TISSOT Lucie,  
ATTOUMANI Shanna  
LEVEQUE-DAUL Michaël,  
SECHAUD UGO



#### **Pour l'école Publique :**

BEGUE Noah  
CHRZASZCZ Nolan  
DEREUMAUX-NARCANTE Victoria  
HAMELIN Juliette  
HAMELIN Valentine  
LECOUFFE-TONNA Myléna  
LESPINASSE-BUISSON Luna  
MARTIN Adèle  
VALLÉ Théo  
VERMOREL Louise



## NOUVEAUX ARRIVANTS



En septembre, nous avons organisé le désormais traditionnel accueil des nouveaux arrivants sur la commune. Pour cette édition 2022, plus d'une cinquantaine de participants ont répondu présents et ont pu découvrir, à travers les différentes présentations par les élus, les atouts et richesses de la commune mais également les projets en cours et à venir.

L'occasion de rappeler que, « Bien vivre à Charlieu », c'est l'affaire de tous et que nous pouvons toutes et tous participer activement par différents moyens : nos comités de quartiers, nos associations, lors d'échanges avec les élus...

Un sac en tissu à l'effigie de notre commune et confectionné par les Tissages de Charlieu a été offert.

Il contenait divers dépliants et documents d'informations mais également des places de cinéma, des invitations pour des visites, notamment de nos musées, de notre l'Abbaye...

A l'issue des présentations, des échanges et discussions se sont poursuivis autour du verre de l'amitié. L'occasion de faire connaissance « autrement ».

L'esprit de cette rencontre reste le même : faciliter l'intégration de tous en créant du lien. Ainsi, comme les éditions précédentes d'autres animations et découvertes ont été proposées jusqu'en fin d'année !

Vous venez d'arriver ? Vous n'avez pas pu participer à l'édition 2022 ?

N'hésitez pas à venir vous renseigner en Mairie de Charlieu.

## L'ÉLECTRIQUE, UNE DES SOLUTIONS POUR UNE MOBILITÉ DURABLE

Après l'achat d'un premier véhicule électrique en 2019, deux nouveaux sont venus remplacer et compléter la flotte existante. Un investissement qui s'inscrit dans le cadre de nos démarches environnementales visant à limiter les pollutions par hydrocarbure mais aussi la pollution sonore. Sobres, silencieux, pratiques, ils sont parfaitement adaptés aux courts déplacements en ville.

De plus, l'entretien est moins contraignant que pour un véhicule thermique, il n'y a pas de vidange à effectuer, pas de changement de courroie de distribution ou de bougie à prévoir...



*Hugues Saulnier, notre nouveau chef d'équipe spécialiste en Espaces Verts.*

## LA PROXIMITÉ...EN VÉLO

Notre objectif était d'adapter nos mobilités, préserver l'environnement et favoriser la proximité.

Nos policiers municipaux sont donc maintenant équipés de vélos à assistance électrique :

- Plus de souplesse d'utilisation que la voiture
- Plus pratique en ville
- Moins de bruit
- Moins de pollution

Dans le cadre de cet investissement, et au titre de Loi d'Orientation des Mobilités, nous avons obtenu 50 % de financement de la part de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Nous avons fait le choix de travailler avec un fournisseur local pour l'achat de nos vélos.



*Nos trois policiers municipaux équipés.*



*Dernières explications et derniers réglages avant de partir.*

## LE SECTEUR DU BÉZO EN MOUVEMENT !

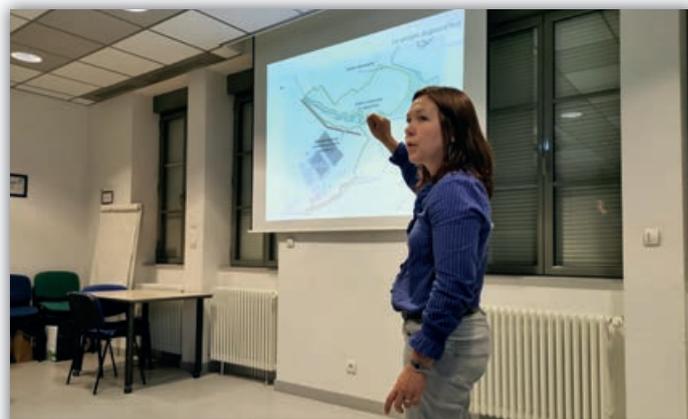
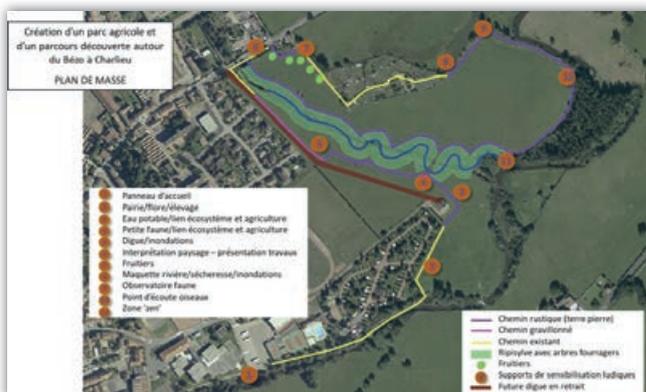
Le SYMISOA, syndicat mixte des rivières du Sornin et de ses affluents, porte le projet de mise en recul de la digue et renaturation du Bézo sur notre commune de Charlieu. Ces travaux s'accompagnent de la création d'un sentier découverte autour du site ainsi restauré.

Le projet consiste à construire une nouvelle digue plus sûre et plus proche des habitations. Cet ouvrage sera constitué de terre prélevée sur place, triée et compactée (ce qui réduit fortement le trafic de camions qui auraient été nécessaire en travaillant avec des matériaux d'apport), et sera enherbée. Le Bézo sera redessiné afin de recréer un tracé naturel, avec des méandres. Une végétalisation du site sera réalisée : plantation d'arbres et d'arbustes, et enherbement à partir de semences prélevées sur une prairie naturelle à proximité. Un sentier découverte piéton sera créé autour du site : boucle d'environ 2,5 km, connectée au camping et à la future voie verte, agrémentée d'aménagements ludiques pour sensibiliser les enfants et la population aux enjeux de l'eau et de la biodiversité.



### Les objectifs de ce projet sont multiples :

- Mettre en sécurité la population protégée par la digue : la digue actuellement existante au bord de la rivière est en mauvais état et présente donc un risque significatif de rupture en cas de crue importante.
- Recréer un champ d'expansion des crues en amont de Charlieu.
- Redonner un état naturel à la rivière en retraçant un lit qui fait des méandres dans la prairie et une ripisylve (végétation des berges) bien développée et variée.
- Protéger la qualité de l'eau de la rivière et sa nappe d'accompagnement, dans laquelle la ville de Charlieu puise son eau potable.
- Favoriser la biodiversité locale par la restauration de milieux naturels propices aux espèces sauvages ordinaires ou plus rares présentes à proximité.
- Améliorer le cadre de vie des habitants en offrant une balade nature aux portes de la ville, agrémentée de supports ludiques pour sensibiliser la population et les enfants aux enjeux de l'eau et de la biodiversité.
- Mettre en valeur le territoire et renforcer son attrait touristique.
- Concilier activité agricole et préservation des milieux aquatiques et tester des pratiques plus résilientes face au changement climatique.



Un grand merci à toute l'équipe du SYMISOA et plus particulièrement à Céline Dechavanne, sa directrice (ici lors de la présentation du projet à la population) qui nous guide et nous accompagne efficacement dans beaucoup de nos projets en lien avec la protection de la nature.

# ENVIRONNEMENT

La population locale et de nombreux partenaires locaux (associatifs, culturels, scolaires ou issus des collectivités) ont été associés à l'élaboration de ce projet depuis 2020, en parallèle des études techniques, afin d'orienter ces dernières vers un projet totalement adapté au territoire. Ces échanges ont permis d'enrichir le projet et ont notamment été à l'origine de la création du sentier découverte.

Les travaux de construction de la nouvelle digue débuteront au printemps 2023. La restauration du Bézo et la création du sentier découverte autour auront lieu ensuite (été - automne voir début de l'hiver 2023).



## L'ÉTANG SE REFAIT AUSSI UNE BEAUTÉ !

Il est situé à proximité du centre de Charlieu, proche du camping et des équipements sportifs, dans un cadre préservé, d'une dimension idéale pour découvrir la pêche de loisir.

Notre association de pêche «les Amis du Sornin» aura à cœur de faire vivre ce lieu pour les petits et les grands !!

Les travaux, réalisés par le Symisoa, ont été principalement le retalutage des berges en pentes douces et la création de deux pontons (côté Sornin).

La berge opposée (côté Route de St-Denis) sera retravaillée et replantée afin de favoriser la biodiversité.

L'ensemble du site accueille une faune et une flore riches, notamment certaines espèces de libellules remarquables.

Nous pensons aussi à nos agriculteurs, c'est pourquoi, en parallèle, un système d'abreuvoir (puits + pompe solaire) est en cours de réalisation afin d'assurer l'abreuvement des bovins dans le pré jouxtant l'étang.

**L'eau est une richesse qu'il faut absolument préserver...**



## ET NOS JARDINIERS NE SONT PAS EN RESTE !

Toujours dans le même secteur, les jardiniers amateurs participent également à l'embellissement du site. Dans le cadre du plan de relance de l'Etat et son volet « jardins partagés », nous avons accompagné leur association dans la constitution d'un dossier de demande de subventions.

Ainsi, celle-ci va bénéficier de 50% de subventions pour ces projets. Parallèlement, la commune s'est engagée à un accompagnement pluriannuel, sur 3 ans, pour le phasage des travaux.

Les premières constructions de cabanes sont terminées et à l'heure où nous écrivons ces lignes, trois puits ont été créés et sont en attente de pompes de puisage solaires afin d'assurer leur ressource en eau.



## LE COMITÉ DE FLEURISSEMENT « ON SÈME À CHARLIEU »

Le groupe, créé en 2021, s'étoffe et les initiatives « fleurissent ». Porté par vos conseillers municipaux Josiane Danière et Philippe Lacorne, il accueille désormais une quinzaine de citoyens. Amoureux et fiers de la ville, ils sont motivés pour la rendre encore plus belle grâce au fleurissement. Cette année encore, l'équipe a proposé un fleurissement participatif sous forme d'un « bon de fleurissement » d'une valeur de 30 €.

Quel succès ! Presque... le double de l'année dernière : 75 participants !

Fin avril, le comité a organisé la première « journée printanière ». A noter, la présence exceptionnelle de Gérard Ducerf, ancien agriculteur et passionné de botanique, aujourd'hui spécialiste des plantes bio-indicatrices et botaniste agréé. Auteur d'ouvrages de références, Gérard a prodigué ses conseils faisant le bonheur des participants.

Autre initiative du comité : la mise en place de bacs de jardinières, rue Grenette, qu'ils ont eux-mêmes créés et plantés. Ce sont les habitants de la rue qui se chargent de les entretenir !



### **Agencer les pieds de murs...**

Face au réchauffement climatique et la raréfaction de l'eau, les plantations en pleine terre sont à privilégier. Ainsi, Petite rue des Jardins, le premier pied de mur a été réalisé, fin juin.

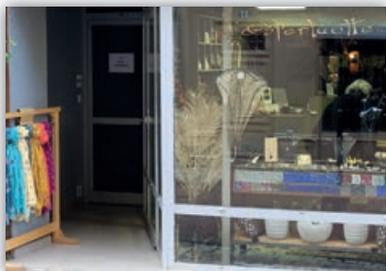
A l'initiative d'une habitante du quartier, le comité s'est ensuite attaché à la rue du Tour des Moines. De la conception à la réalisation, ils ont tout fait eux-mêmes dans la joie et la bonne humeur !

**Bravo à eux !**

*Cette initiative vous intéresse ?  
Venez vous renseigner en mairie.*



# NOUVEAUX COMMERCES



## L'ESPERLUETTE

40, rue Chanteloup - 42190 CHARLIEU

Nathalie SIMEON - 06 48 61 37 75

**Bijouterie, accessoires mode, maroquinerie, décoration**

Ouverture Juin 2022

Que de chemin parcouru depuis la première boutique créée par Nathalie SIMEON il y a 5 ans ! Après avoir changé d'adresse en 2019, elle vient à nouveau de saisir l'opportunité de s'agrandir en investissant une boutique plus spacieuse à l'agencement totalement adapté aux nombreux articles d'accessoires et de décoration qu'elle propose, toujours rue Chanteloup. Une troisième boutique, donc, et à chaque fois une offre élargie pour le plus grand bonheur d'une clientèle qui ne manquera pas de s'étoffer.



## L'ANEMONE BY L'ESPERLUETTE

40, rue Chanteloup - 42190 CHARLIEU

Charlotte MARTIN - 06 62 64 71 49

**Prêt-à-Porter homme - femme**

Ouverture juillet 2022

Charlotte MARTIN a ouvert, à 24 ans, un espace dédié au prêt à porter homme/femme sous l'enseigne L'ANEMONE by l'Esperluette. Il faut dire qu'elle a été bercée dans le commerce depuis son plus jeune âge, ses parents étant commerçants depuis longtemps à Charlieu. Besoins de vêtements mode et d'accessoires ? N'hésitez pas à lui rendre visite !



## SENSATION CACAO

34, rue Chanteloup - 42190 CHARLIEU

Rémi REWAHA-MICHET - 04 77 78 84 95

**Pâtisserie - Chocolatier - Glacier**

Ouverture juillet 2022

Après quelques mois de fermeture, l'ancienne pâtisserie BASSEUIL qui était devenue BEAUJEU a bénéficié d'une cure de jeunesse avec l'arrivée dans ce lieu emblématique de Rémi, un jeune pâtissier créatif et inventif. Ici, tout est excellent, les produits sont bien entendu faits maison et on découvrira avec bonheur pâtisseries, chocolats et autres glaces avec en prime la bonne humeur et le sourire pour vous accueillir.

## LA BOULANGERIE

4, rue Grenette - 42190 CHARLIEU

Peter BROERS

**Café-bar - Ventes produits locaux bio (thé, tisanes) / Expositions temporaires - Démonstrations d'artisans d'art**

Ouverture septembre 2022

Peter BROERS a réussi son pari : ouvrir rue Grenette son établissement après avoir rénové de ses mains une maison médiévale en plein cœur de Charlieu. Le résultat est à la hauteur de ses espérances dans un environnement magnifiquement restitué et très cosy où il nous propose cafés, thés, bières sirops et autres gourmandises avec une règle d'or : privilégier les produits locaux et bio. Pour toutes ces raisons, mais aussi pour la gentillesse légendaire de Peter, cette adresse est à découvrir de toute urgence !



## NATUR'ELEMENT

7, rue Grenette - 42190 CHARLIEU

**Espace dédié à la santé naturelle**

Massage des 4 Oriens : Julie ALLEGRE - 06 21 29 83 21

Hatha yoga : Léna ANDERSON - 06 77 98 88 31

Coaching & thérapie holistique : Stéphanie BARDIN - 07 50 93 52 80

Gymnastique Posturale : Alain MILLON - 06 82 59 55 32

Léa, Julie, Stéphanie et Alain sont quatre professionnels qui proposent de vous accompagner par le yoga, le massage et le coaching holistique. Depuis le 10 septembre, ces spécialistes vous accueillent dans ce nouvel espace entièrement relooké dédié à la santé naturelle sous l'enseigne Natur'element. N'hésitez pas à découvrir ces pratiques corporelles et méditatives qui mettent en avant un ensemble de postures et d'exercices de respiration qui vise à apporter un bien-être physique et mental.



## TERROIRS & SENS

15, Boulevard Jacquard - 42190 CHARLIEU  
Cindy BIELMANN - 06 52 54 17 92 - terroirsetsens@hotmail.com

**Salaisons, fromages, vins - Spécialités Alsaciennes**

Ouverture septembre 2022

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, la boutique «Terroir et sens» s'est installée au 15 Boulevard Jacquard où Cindy BIELMANN a ouvert une épicerie fine où elle propose des produits du terroir avec une prédilection pour sa région d'origine, l'Alsace : salaisons, pâtés, charcuterie fumée, choucroute, fromages et excellents vins vous attendent tous les jours du mardi au samedi où elle déballe sur notre marché devant sa boutique, et même le dimanche matin. Bienvenue à cette nouvelle et sympathique commerçante !

## ORBIS PHOTOS

38, rue Jean Morel - 42190 CHARLIEU  
Léane VAGINAY - 09 88 42 63 05 - orbisphotos@gmail.com

**Photographe**

Ouverture mai 2022



Originaire de Saint Hilaire sous Charlieu, Léane a créé son studio photo à Charlieu cette année. Eperdue de photographie depuis son enfance, elle vous fait partager sa passion en vous proposant des services sur mesure pour toutes occasions : reportages à l'occasion des étapes de votre vie : mariages, grossesse, communions, baptêmes, mais aussi réalisation de portraits en studio comme en extérieur, animaux, culinaire et tout ce qui peut impressionner la pellicule. N'hésitez pas à prendre contact avec cette véritable professionnelle de la photo.



## MISE AU POINT

33, rue Jean Morel - 42190 CHARLIEU  
Léna CORTEY - 06 19 73 30 57

**Bureau d'études textile**

Mise au point est un service de modélisme et de gradation dans l'habillement haut de gamme et luxe, masculin et féminin, auprès de partenaires textiles et de jeunes créateurs. Avec son équipe, Léna a créé une véritable passerelle visant à relier les créateurs et les façonniers avec pour objectif de les accompagner pour améliorer leur productivité, développer leur clientèle et proposer un esprit de collaboration entre tous les acteurs de la filière. Un établissement au service des professionnels du textile qui a désormais pignon sur rue à Charlieu.

## MONSTAR TATOO

31, rue Jean Morel - 42190 CHARLIEU  
Yann BEGUE - 06 27 73 15 67

**Tatouages**

Ouverture octobre 2022



Yaya est de retour à Charlieu ! Retour aux sources pour Yann BEGUE qui a décidé de se réinstaller à Charlieu rue Jean Morel dans un local refait à neuf pratiquement en face de son ancien établissement qu'il avait quitté pour une parenthèse de quelques années dans une caravane aménagée. Ce spécialiste reconnu est un véritable artiste des tatouages et nul doute que ses fidèles habitués comme ses nouveaux clients ne tarderont pas à lui demander d'exprimer à nouveau son talent.



## RIVIERE AUTOMOBILE

40, rue Dorian - 42190 CHARLIEU  
Johann RIVIERE - 07 87 54 06 84 - riviere.automobile@gmail.com

**Recherche personnalisée - Dépôt vente**  
**Vente de véhicules neufs et d'occasion toutes marques**  
**Véhicules de tourisme, de collection et Youngtimer**

Ouverture octobre 2022

Vous êtes à la recherche d'un véhicule neuf ou d'occasion, d'un véhicule de collection ou Youngtimer ? Johann RIVIERE met à votre disposition son savoir-faire et son dynamisme pour répondre à vos attentes qui peuvent même aller jusqu'au dépôt-vente et bien entendu à la recherche personnalisée du véhicule de vos rêves. Un contact, ou mieux, une visite dans des nouveaux locaux spacieux et réaménagés avec grand soin, et vous serez conquis par la disponibilité de ce véritable professionnel de l'automobile.

## MON CENTRE-BOURG A UN INCROYABLE COMMERCE BILAN DE L'OPÉRATION

Les 21 et 22 octobre dernier, a eu lieu pour la première fois sur le territoire, le marathon de projet **Mon Centre Bourg A un Incroyable Commerce** (MCBAIC), en partenariat avec la Banque des Territoires, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et piloté par le cabinet d'étude Auxilia.

En effet, la commune de Charlieu a accueilli cette 1<sup>ère</sup> édition, qui n'est peut-être pas la dernière au regard du vif succès que cet évènement a su remporter.

L'objectif était à la fois simple mais audacieux : réunir lors de 36 h des porteurs de projets, privés, associatifs, allant du stade de l'idée au challenge d'activités déjà en place, avec des experts dans le domaine de l'entrepreneuriat et de l'accompagnement (banques, assureurs, consulaires, organismes ESS, consultants...) et des équipiers pour travailler et tester leur projet. Cette démarche a mobilisé :

- 21 candidatures de porteurs de projets, 6 participants le jour J
- 22 coaches, des professionnels locaux
- 15 équipiers, des étudiants en BTS du lycée de Ressins
- 13 partenaires qui ont offert les prix

La réunion d'un grand jury composé des élus du territoire et des chambres consulaires a permis de récompenser 6 lauréats qu'il a été très difficile de départager compte tenu de la qualité des projets présentés :

- 1<sup>er</sup> prix : **Laurine, l'atelier des petites chouettes, créations originales meubles et bijoux**. Elle représentera aussi la ville lors d'une grande finale organisée à Paris.
- 2<sup>ème</sup> prix et prix du public : **Mathilde, cabinet de parentalité**
- 3<sup>ème</sup> prix : **Quentin et Pascal, salle de sports et de remise en forme**
- Prix coup de cœur de la ville de Charlieu : **Fabien, cacao concept, chocolatier confiseur**
- Prix coup de cœur de la ville de Pouilly : **Maud, opticienne**
- Prix spécial : **Christophe, les deux branches, brasseur**

Des liens se sont tissés, des idées se sont concrétisées, des projets ont été challengés et confortés.

Cette opération menée de main de maître par Robin ANDRE notre chargé de mission et Julia et Maryon, deux animatrices du cabinet AUXILIA, a créé à Charlieu une vraie synergie et une cohésion à la fois entre les porteurs de projets d'horizons et de communes différents, entre les experts et techniciens présents.

Félicitations à l'ensemble des candidats pour la qualité de

leurs projets, nous attendons leur installation prochaine sur le centre-ville de Charlieu avec impatience. Et un grand merci à tous les partenaires sans lesquels la réussite de cet évènement n'aurait pas été possible.

Nul doute que nous devons continuer de proposer ce genre de démarches sur notre territoire, qui dynamise et consolide les actions individuelles et collectives.



# TRAVAUX

## DÉMOLITION DES TRIBUNES ET DU BASSIN SCOLAIRE :

Avec le projet de la nouvelle piscine intercommunale, il était nécessaire de démolir les tribunes actuelles et le bassin scolaire.

La première étape consistait à procéder au désamiantage du bâtiment. Fort heureusement, peu d'amiante a été détectée. L'entreprise AIRCLEAN PRO a réalisé cette prestation à partir du 26 septembre durant une semaine.

La seconde étape a été réalisée par les entreprises BELOT et LESPINASSE. Leur tâche consistait à sécuriser le site avant démolition en déconnectant les réseaux d'électricité de gaz et d'eau.

Enfin, la troisième étape qui a été la plus spectaculaire, était la démolition proprement dite. Le chantier a été confié à l'entreprise BAJAT qui a réalisé ce chantier du 2 au 25 novembre.

N'hésitez pas à retrouver sur la chaîne Youtube de la Ville les différentes vidéos sur ce chantier historique.



15

## EXTINCTION NOCTURNE :

Afin de maîtriser notre consommation d'énergie, l'extinction nocturne de 23 h à 6 h a été généralisée dans la commune depuis mi-novembre. Pour atteindre cet objectif, un investissement de 15 000 € a été nécessaire afin de changer 18 armoires de commande. L'éclairage sur le bâtiment des Halles est éteint plus tard dans la soirée afin de permettre aux personnes qui sortent d'un spectacle de pouvoir regagner leur véhicule.

C'est une économie attendue de 138 000 Kwh par an soit la consommation de 30 foyers environ et 15 000 €.

A l'avenir, nous souhaitons modifier l'éclairage public et le maintenir seulement quand il est nécessaire, avec des horaires adaptés, des systèmes de détection et de gestion.



# TRAVAUX

## RÉFECTION DE LA CONDUITE D'ALIMENTATION EN EAU

L'eau est un bien précieux, c'est pour cela que nous engageons des travaux chaque année afin d'éviter les fuites. En septembre, nous avons réalisé le changement complet de la canalisation d'eau entre les puits de captage et la station de traitement avec un passage sous le Sornin.

Afin de limiter les impacts dans la rivière, la technique de fonçage a été utilisée pour passer dessous.



# ANIMATIONS

## LE CAP CHARLIEU ANIME VOS ÉTÉS

Cette année encore, le Comité d'Animation et de Promotion de Charlieu a animé la ville en organisant son grand rassemblement automobile le 10 juillet, six marchés artisanaux nocturnes chaque vendredi soir entre le 8 juillet et le 12 août, et le forum des associations le 31 août.

La ville de Charlieu partage la joie des organisateurs, forts d'une équipe d'une vingtaine de bénévoles, pour constater que ces manifestations connaissent, année après année, un succès populaire toujours plus grand en permettant aux habitants et aux visiteurs de découvrir que Charlieu sait recevoir et organiser des animations estivales dignes de notre belle ville.

*Retour en images sur ces événements incontournables de l'été 2022 :*

Rassemblement automobile du 10 juillet 2022



Plus de 60 artisans d'art sont présents à chaque marché



Le public était au rendez-vous pour les marchés nocturnes

### Informations pour 2023 :

Le rassemblement automobile aura lieu le 2 juillet 2023.

Les marchés nocturnes les 14, 21 et 28 juillet et les 4, 11 et 18 août 2023.

## LES FESTIVALS

Après l'incontournable festival des FÉRIRES, qui s'est tenu en novembre cette fin d'année, la prochaine édition des FÉRUS aura lieu les 7, 8 et 9 juillet 2023.

Dans ce cadre-là, l'équipe de la MJC informe qu'elle lance un projet de tricot/crochet urbain. Dans un premier temps, la MJC est à la recherche de matériel, (laine et aiguilles) mais également de tricoteurs.

N'hésitez pas à vous renseigner à la MJC si ce projet vous intéresse.



Les Férus



## CHARLIEU ET LE COLLÈGE MICHEL SERVET LABELLISÉS POUR LES JEUX 2024

En 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des jeux Olympique et Paralympiques. Le pays tout entier va vibrer et se rassembler pendant les semaines de compétition, mais notre ambition est que dès maintenant une dynamique se crée dans notre territoire.

Labellisée « **Terre de Jeux 2024** », la ville de Charlieu prépare l'aventure olympique en incitant par des actions concrètes le développement de la pratique du sport pour tous, en lien avec les associations et les établissements scolaires. Car le sport, reflet du dynamisme du tissu associatif, outil pédagogique et moyen pour transmettre les valeurs du vivre ensemble, est au cœur de l'action municipale.

Parallèlement, le collège Michel Servet a fait la démarche et obtenu la labellisation « **Génération 2024** », décernée aux établissements scolaires qui s'engagent à faire participer les élèves à la promotion des jeux par la découverte des activités sportives avec pour objectifs :

- d'utiliser le sport comme outil pédagogique dans les enseignements (sport et mathématiques par exemple),
- de sensibiliser aux valeurs de l'Olympisme en mobilisant les outils éducatifs et ludiques mis à disposition,
- de faire découvrir les disciplines olympiques et paralympiques aux élèves, en collaboration avec le mouvement sportif, organisation d'ateliers de pratique sportive,
- de faire changer le regard des plus jeunes sur le handicap en s'appuyant sur la découverte des para sports et en intégrant des rencontres sportives partagées,
- d'éveiller les jeunes à l'engagement bénévole.

D'ores et déjà, sous l'impulsion de Géraldine BOUCAUD, professeur d'éducation physique et sportive qui peut s'appuyer sur un groupe d'élèves motivés, des événements sont programmés avec un premier forum le 21 octobre qui a permis aux collégiens de découvrir par groupes de 20 élèves une dizaine de sports dans les gymnases et au stade.

Par ailleurs, la ville de Charlieu et le collège Michel Servet ont décidé de travailler de concert en se mobilisant pour développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif et encourager ainsi la pratique physique et sportive des jeunes.



Parmi les premières actions communes, la tenue d'un stand au forum des associations du 31 août 2022, et une participation au forum le 12 octobre regroupant les 30 villes et intercommunalités labellisées du département de la Loire (dont 5 dans le Roannais) sous l'égide du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) et du Conseil Départemental.

De nombreux projets prendront corps dans les mois à venir pour donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure des jeux dès maintenant à Charlieu.



**Associations ou particuliers, si vous souhaitez participer à l'aventure des jeux à Charlieu, vous êtes les bienvenus.**

**Contact :  
mairie de Charlieu**

# ANIMATIONS

## LES FÊTES DE LA SOIERIE 2022 : UNE AMBIANCE DE GRANDE FÊTE

Les FÊTES DE LA SOIERIE 2022 ont été une véritable féerie de couleurs, de musiques, d'enthousiasme, faisant oublier en laissant loin derrière nous les années difficiles de la crise sanitaire. Tous les bénévoles avaient œuvré avec entrain et confiance pour que ces fêtes soient une réussite, et ce fut une grande réussite.

La foule était de retour à Charlieu pour suivre dans une ambiance retrouvée, les festivités proposées tout au long du week-end par le Comité de Coordination des Fêtes de la Soierie.

Dès le vendredi, les 5 et 10 km de Charlieu, organisés par la section course pédestre de l'Amicale Laïque, dont c'était la 25<sup>ème</sup> édition, avec 246 enfants et 274 adultes participants aux différentes épreuves devant un public nombreux, ont connu un succès sans précédent. Cette course pédestre apparaît de plus en plus comme un événement incontournable des Fêtes de la Soierie. Merci aux organisateurs d'avoir choisi le site remarquable de l'Abbaye. Faire connaître notre patrimoine et le partager demeure la volonté du Comité de Coordination des Fêtes de la Soierie.

Les Musées proposaient une conférence, des ateliers pour les enfants et des visites guidées pour adultes pour faire découvrir le monde de la soie. Ces visites furent

particulièrement suivies. Merci aux Musées.

La MJC, comme chaque année le samedi, organisait une bourse aux livres et une fête enfantine avec diverses animations. Le soir, au parc Mégret, le concert rock du groupe Bomb Trakers a apporté de l'ambiance devant un public conquis.

L'ouverture des Fêtes et le vernissage de l'exposition photos « L'Humanité en péril » se sont déroulés en musique avec la participation de l'Harmonie de Charlieu devant un public nombreux et la présence de Jérémie Lacroix, Conseiller Départemental et Bruno Berthelier, Maire de Charlieu. A cette occasion, le programme des fêtes a été présenté.

L'AL Charlieu Basket organisait salle Jo Dessertine un tournoi de basket régional Henri Monnier avec un plateau de qualité. Pour une première, ce fut une réussite.

Le feu d'artifice place de l'Abbaye a attiré comme chaque année la foule qui s'est ensuite repliée Place St Philibert pour profiter de la fête foraine, toujours très attendue.

Le dimanche, ce fut le moment incontournable des cérémonies de la Corporation des Tisserands. Le public était au rendez-vous pour suivre les royautés et la procession précédés de l'Harmonie de Coligny, du porte drapeau JP Monchanin et de la calèche des petites



royautés. Mais tous étaient impatients d'assister au point d'orgue de ces cérémonies : les célèbres enchères qui, cette année, étaient retransmises par TV Brionnais. Les animateurs, comme toujours, ont su mettre l'ambiance nécessaire

En 2023, ce sera Arthus Fayolle qui sera le nouveau roi, Victoire Durier-Alex la future reine et les dauphin et dauphine seront Florentin Servan et Roxane Alves.

Selon la tradition, le public était invité pendant toute la matinée, à acheter la traditionnelle brioche appelée "groue."

Ensuite, tous étaient conviés au Jardin des Musées pour le vin d'honneur, offert par la municipalité.

L'après-midi, le 88<sup>ème</sup> Grand Prix de la Soierie a réuni 34 coureurs pour cette épreuve jadis si célèbre qui attirait la foule.

La fête s'est terminée en apothéose par la Parade Circus mise en scène par Alexandre Dufaux. Beaucoup de couleurs, de musique, de gaieté et des milliers de

personnes tout au long du circuit. Près de 300 figurants ont défilé, accompagnés de l'Harmonie de Coligny, de l'Avenir Musical de Pouilly-sous-Charlieu, de l'Harmonie de Coutouvre, de la Compagnie Farandole et musique médiévale de Mireille Bonnard-Perlin.

Le concours de boules des Corporations à l'Amicale Laïque, terminait les fêtes de la Soierie 2022.

Ces fêtes 2022 ont encore plus que jamais marqué les esprits. Nous comprenons donc pourquoi la tradition de la Corporation des Tisserands et les Fêtes de la Soierie sont reconnues sur le plan national comme Patrimoine Culturel Immatériel d'Exception.

Les retours positifs ont été nombreux. On estime à 15.000 personnes venues assister aux fêtes pendant le week-end. Une nouvelle étape a été franchie et le Comité de Coordination peut envisager sereinement l'avenir.

**Jean-Paul Dalary,**  
*Président du Comité de Coordination  
des Fêtes de la Soierie*



# ASSOCIATIONS

## FORUM DES ASSOCIATIONS : PLEINE RÉUSSITE !

Pour sa 3<sup>ème</sup> édition, le Forum des Associations organisé par le Comité d'Animation et de Promotion (C.A.P.) de Charlieu a pleinement rempli ses objectifs :

- Faire se rencontrer les associations,
- Créer du lien entre elles,
- Se faire connaître de la population du territoire,
- Recruter quelques bénévoles et adhérents.

Créé par la Municipalité en 2017, le Forum des Associations a été reconduit en 2019 sous deux formats différents (gymnase de la Bouverie et esplanade de l'Abbaye).

2021 a été une année blanche pour le C.A.P. et pour toutes les associations et il a fallu reporter à 2022 la 3<sup>ème</sup> édition.

Cette année, format encore différent et original au gymnase de la Bouverie avec comme choix de :

- Donner à toutes les associations le même espace,
- Répartir les emplacements pour offrir la plus grande diversité, en alternant les associations selon leurs caractéristiques (culturelles, sportives, caritatives, humanitaires...).

Le C.A.P. a financé la réalisation de films pour les 26 associations volontaires, créant ainsi une mutualisation de moyens immatériels qui s'ajoutent aux différents achats effectués et mis gracieusement à la disposition des associations.

Ces films, réalisés par Sébastien AGASSE, ont été diffusés sur les stands et sur écran géant tout au long de la journée, présentant les activités de chaque association et mettant en valeur leurs bénévoles.

Ces réalisations ont été remises gratuitement aux associations qui sauront les utiliser pour leur promotion (réseaux sociaux, assemblées générales...).

L'esprit du C.A.P. et des 3 objectifs qui ont été à l'origine de sa création sont donc bien respectés :

- Animer notre cité
- Promouvoir Charlieu,
- Développer l'inter-associations

**Rendez-vous en 2024 pour de nouvelles aventures partagées autour de la vie associative de notre cité.**





# SCOLARITÉ, JEUNESSE

## ÉCOLE SAINTE-MARIE

### Bilan de l'année écoulée

L'année dernière, l'école Ste Marie a mené un projet sur la nature : chaque classe a pu alors planter fleurs, plantes aromatiques, légumes... et même des arbres afin de rendre l'école plus verte et accueillante. Chaque classe était responsable d'un coin de l'école et l'ensemble des élèves a pu découvrir les bienfaits du jardinage. En lien avec ce projet, les CM2 sont allés visiter le château de Chaumont. Ils ont pu profiter alors du festival international des jardins. Ils se sont aussi rendus au Clos Lucé et à Beauval. Lors de leur différentes sorties, les autres classes ont travaillé sur la fabrication du miel, la pollinisation au Lab 71 ainsi que la découverte de l'arborétum des Grands Murcins. Le spectacle de la kermesse est venu clore ce beau projet.

Dans le cadre de l'importance donnée à la lecture, les élèves ont pu rencontrer deux auteurs : les plus petits ont reçu **Pascale FOREST** dans leur classe alors que les plus grands ont interviewé **Arthur TÉNOR**.

### L'année 2022 - 2023

L'école accueille une nouvelle enseignante : **Mme Marie-France GROS** en grande section. Les 214 élèves sont répartis dans les 8 classes de l'établissement.

Le projet jardinage va se poursuivre et tout le monde va prendre soin des différents végétaux plantés l'an passé.

Les élèves travailleront aussi sur les différents métiers lors de rencontres avec des professionnels. En premier lieu, ils découvriront les professions liées à l'habillement. Dans un deuxième temps, ce sera le monde des artistes qui sera mis à l'honneur. Puis, les métiers de bouche, les professions liées à la nature et pour finir, les métiers liés au service seront découverts. Une belle année en perspective.



## ECOLE PUBLIQUE

### Bilan de l'année 2021-2022

Vous verrez en photos quelques exemples de projets menés cette année.

- 1 > Visite de la caserne des pompiers
- 2 > Ateliers avec la compagnie « Tempo » sous leur chapiteau
- 3 > Sortie nature
- 4 > Projet théâtre à la « Petite Provence »
- 5 > Anglais en maternelle avec « John » la mascotte
- 6 > Sortie vélo avec plus de 100 enfants
- 7 > Classe verte des CM2 en Auvergne



... et plus encore :  
<https://2022ecolepubliquecharlieu.jimdofree.com/>

### 2022-2023 : une nouvelle année qui s'annonce dynamique

En 2023, outre les différents projets désormais « traditionnels » (projets « nature », vélo, classe verte, école et cinéma, partenariat UNICEF...), les enfants de toutes les classes vont redécouvrir le patrimoine charliendin, qui leur est souvent inconnu : visites et ateliers avec les différents partenaires des musées de la ville seront proposés aux enfants tout au long de l'année.

### Remerciements :

L'école ne se résume pas à des élèves et à des enseignants. Nous tenons donc à remercier tous les acteurs de l'école avec qui nous travaillons en pleine confiance, qui se mobilisent pour rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages dans un climat serein et coopératif : les spécialistes de la difficulté scolaire qui interviennent à l'école (AESH, RASED...), le SOU des écoles, les familles, la MJC, la mairie et l'ensemble des employés communaux, les représentants des parents d'élèves, les intervenants extérieurs (troupe de théâtre, intervenant nature, médiathèque...), les personnels de soin (orthophonistes...).

Tous contribuent à l'épanouissement des enfants. Merci !

### Vos enfants sont nés en 2020 ou 2021 ?

N'hésitez pas à prendre contact avec l'école dès à présent pour une visite.

# CULTURE, PATRIMOINE

## ACTUALITÉS RONZIÈRE

L'été a été propice avec l'exposition de deux aquarellistes, **Chantal Martinier et Evelynne Boudot** qui ont su mettre en avant leur technique de « mouillé sur mouillé ». Deux artistes pleines de promesses...

L'atelier de peinture de **Murielle Lamure (MJC de Saint-Denis-de-Cabanne)** a fait entrer le soleil dans la galerie avec l'exposition « Vacances et nature ».

Et en fin d'été, l'exposition de sculpture « De Novo » de **Monique Nigra et Xavier Garde** nous a réjoui. Ces deux artistes ardéchois inspirés par l'Afrique et le recyclage des matériaux ont investi la galerie dans une scénographie remarquable qui valorisait tout autant leurs œuvres que l'espace.

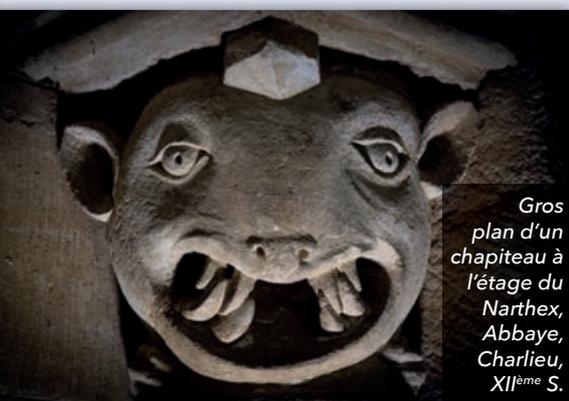
Les marchés de Noël ont eux aussi intégré la galerie avec une exposition de crêches venant s'ajouter à l'animation déjà très riche des marchés.

Pas de vacances pour la galerie qui ouvrira dès le début de l'année avec « **Curieux Bestiaire** », une exposition de photos d'animaux fantastiques en partenariat avec les Villages de Caractère en Loire.



24

## UN « CURIEUX BESTIAIRE » À LA GALERIE RONZIÈRE



Gros plan d'un chapiteau à l'étage du Narthex, Abbaye, Charlieu, XII<sup>ème</sup> S.

Pendant la trêve hivernale, l'exposition « **Curieux Bestiaire** » proposée par la municipalité s'installe à la galerie Ronzière de Charlieu.

Pour fêter les 20 ans du label Village de Caractère dans la Loire et à l'initiative de Marie-Pierre Alizay, déléguée à l'action culturelle à Ambierle, cinq villages se sont rassemblés pour participer à une exposition ambulante.

Cette exposition dévoile un bestiaire médiéval d'animaux fantastiques et offre à la vue nos trésors cachés. Licorne, sirène, centaure, yéti, nymphe et divers monstres photographiés par Vincent Poillet seront livrés à votre regard sous la forme d'un ludique abécédaire.

La Galerie Ronzière, située sur l'arrière de la mairie, accueillera cette exposition du 2 février au 31 mars 2023 aux heures d'ouverture de la mairie.



Nymphpe Imago, sculpture en chêne par l'artiste Laurent Lastra de Natias, Le Crozet, 2018



Détail affiche dessin Cédric Fernandez

**Le vernissage aura lieu le mercredi 1<sup>er</sup> février à 18h30.**

## CÉRÉMONIE DE BÉNÉDICTION DE L'ORGUE DE L'ÉGLISE SAINT PHILIBERT

Le 18 septembre dernier, notre église paroissiale Saint Philibert a été le théâtre d'un événement exceptionnel, la cérémonie de bénédiction des grandes orgues installées depuis 1906 sur la tribune construite tout spécialement pour elles. Cet orgue que beaucoup nous envient se devait d'être restauré pour doter notre église d'un instrument digne de la beauté de la ville qui l'entoure.

Rappelons que depuis son dernier relevage en 1984, l'instrument propriété de la ville de Charlieu n'avait fait l'objet d'aucune rénovation majeure. Il devenait donc urgent d'intervenir pour lui redonner sa splendeur et ses qualités musicales, ce qui a été fait de la plus belle des manières par l'entreprise JURINE de RONCHAL (Rhône) dont les importants travaux conduits entre mars et septembre de cette année lui ont permis de retrouver toute sa superbe.

La cérémonie organisée de main de maître par l'Association des Amis de l'Orgue et du Carillon de Charlieu a été conduite en deux temps : la bénédiction par **Mgr Patrick LE GAL**, évêque de Lyon et par le **Père Nicolas CHARRIER**, nommé curé de la paroisse le matin même, à laquelle a fait suite un concert de très haute tenue exécuté par deux organistes de renom, **Octavian SAUNIER** et **Jean-Baptiste PLANE**.

Le nombreux public présent ne s'y est pas trompé en ovationnant longuement les concertistes, ravis de s'abandonner à des œuvres variées qui ont ainsi pu mettre en valeur les immenses possibilités de l'instrument.

Lors de ce concert, l'harmonie de chaque tuyau restauré, leur timbre et la passion des organistes ont fait vibrer de la plus belle des manières les pierres de notre église et toucheront, nous en sommes certains, le cœur et l'âme des gens qui entendront la mélodie de cet instrument, pièce maîtresse de notre patrimoine !

Un grand merci à l'association et tout particulièrement à son président **Gérard LASSAGNE** dont la pugnacité aura permis en moins de dix années de redonner un lustre inégalé aux deux magnifiques instruments de notre église paroissiale sans qu'il en coûte un centime au contribuable : l'extension et la modernisation du carillon en 2016, et l'orgue cette année. A chaque fois, les chantiers se sont achevés en apothéose avec l'organisation d'événements à la hauteur de notre ville.



# CULTURE, PATRIMOINE

## 2022 AUX MUSÉES DE CHARLIEU

### • Une belle année !

2022 a signé le retour des expositions temporaires, cet événement marquant a permis aux musées de retrouver leur dynamisme et d'explorer de nouvelles pistes.

Tissus / tissu, variations sur la trame qui invite les deux musées à un dialogue est une belle réussite avec plus de 2 000 visiteurs l'ayant parcourue depuis son ouverture. Cela a été l'occasion de revisiter les espaces et d'exposer des pièces jusqu'alors en réserve.

2022 c'est aussi une belle fréquentation qui laisse derrière nous les années Covid ! Depuis l'été les publics sont au rendez-vous et c'est avec un immense plaisir que les médiatrices tissent les tissus comme les savoirs sur l'histoire de Charlieu.

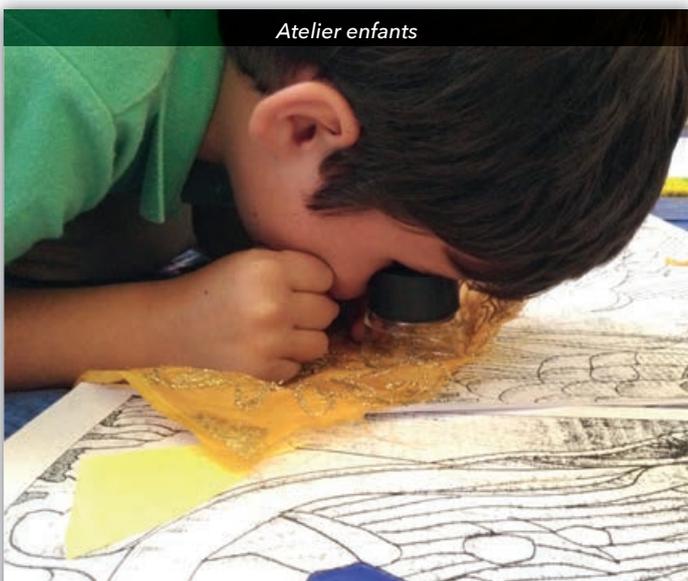
Les Journées Européennes du Patrimoine ont rassemblé à elles seules plus de 1200 personnes sur un week-end, démontrant ainsi l'intérêt et l'attrait pour les musées de Charlieu !



### • Ateliers enfants et adultes

Toujours programmés et toujours adoptés, les ateliers pour enfants ont connu des nouveautés notamment autour des thématiques du Musée Hospitalier. La découverte des plantes médicinales avec Caroline Bresson a été l'un des temps forts des vacances scolaires !

Enfin, le cycle de conférences démarré cette année a su trouver ses publics et nous reviendrons avec un nouveau cycle l'an prochain !



## 2023, DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Durant la fermeture des musées aux publics, l'équipe s'active en coulisse pour préparer la saison culturelle et pour mener un travail de fond sur les collections ainsi que l'administratif de l'établissement. L'année 2023 conserve et accentue le dynamisme lancé en 2022 et voici quelques éléments qui structureront ces 12 prochains mois.

### • Exposition et médiation

#### Exposition 2023 : Blanche et Christian-Henri Roullier



Blanche et Christian-Henri Roullier comptent parmi les personnalités intrinsèquement liées à la ville de Charlieu. Les musées de Charlieu entreprennent de montrer leurs œuvres, dont le marque-page constitue un avant-goût, au cours d'une exposition temporaire d'une durée de 7 mois. C'est l'occasion de revenir sur leur vie personnelle, leurs influences et actions dans le monde artistique de leur époque.



A travers cette exposition, les musées de Charlieu présentent pour la première fois aux publics la dernière donation reçue, celle venant de M. Bonnefous, exécuteur testamentaire de Blanche Roullier.

### • Des ateliers pour enfants et adultes

Les médiatrices des musées concoctent un programme riche et varié autant pour les enfants que les adultes !

Nos classiques sont toujours présents et des nouveautés viennent enrichir notre palette. Parmi elles, le dessin sera à l'honneur. Des ateliers ponctuels pour tous les âges vont permettre de découvrir les bases ou une technique mais également de s'améliorer.



Atelier enfants

### • La face cachée des musées

L'année 2023 va nous permettre d'approfondir notre connaissance du patrimoine conservé, de valoriser davantage les collections et d'envisager l'avenir des musées. Ceci s'inscrit autour de axes d'envergure :

#### • Récolement

Initié en 2018 et à l'arrêt depuis 2020, le travail sur les collections va reprendre en 2023. Le récolement est une opération consistant à confronter les inscriptions de l'inventaire réglementaire à la réalité des collections. C'est également l'occasion d'actualiser les constats d'état, d'améliorer le conditionnement des collections et éventuellement de prendre des décisions de restauration.

Pour cette opération et grâce à l'aide de la Direction Régional des Affaires Culturelles, les musées de Charlieu vont augmenter temporairement leur équipe pour se doter d'un spécialiste en la matière.



Espace Récolement



Visite guidée des scolaires

### • Projet Scientifique et Culturel

Au-delà d'une obligation liée à l'appellation Musées de France (décernée par le Ministère de la Culture aux établissements dont les collections revêtent un intérêt scientifique et patrimonial notable), le Projet Scientifique et Culturel de l'établissement dresse un bilan lucide de l'existant et se projette dans l'avenir en bâtissant un projet.

Ce document administratif est la pierre angulaire des musées. Sa rédaction est le fruit d'un partenariat étroit et de nombreux échanges entre la municipalité, les services régionaux du Ministère de la Culture, l'équipe des musées, des universitaires, d'autres partenaires muséaux... Sans oublier, les publics ! Car votre avis compte !

C'est le musée de demain qui est en train d'être imaginé !



# ENTRE HIER ET AUJOURD'HUI

Pages réalisées avec la collaboration des Amis des Arts

## L'ARRIVÉE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À CHARLIEU.

Les archives municipales recèlent quelques documents anciens d'un intérêt remarquable. Parmi ceux-ci, le premier contrat d'éclairage urbain conclu en mai 1861 entre la municipalité de Jean-Marie Guinault (Maire de 1837 à 1862) et l'entrepreneur Delubac, constructeur d'usines à gaz. A côté des signatures figure le tampon de la ville orné de l'aigle impériale.

### La fin du second Empire et la modernisation de la ville

« L'investissement le plus remarquable à Charlieu pendant le Second Empire est sans nul doute le projet d'éclairage public. Ce projet est considérable pour Charlieu, tant par son ampleur que par sa durée. Il débute en effet en 1855 par la nomination d'une commission et aboutit seulement en 1866. A l'origine, un groupe d'habitants adresse une pétition au conseil municipal en réclamant un éclairage public pour la ville. La phase active ne commence qu'en 1861. C'est pendant cette année-là que va se conclure la concession entre la municipalité et le directeur de la Compagnie du gaz, Delubac.[...] Un avenant est ajouté le 15 juillet 1863 pour que la ville dispose de deux becs supplémentaires. Enfin, en 1866, la municipalité et Delubac s'entendent sur le mode de paiement à adopter. Plus de dix années ont été nécessaires pour que ce projet aboutisse [...] Ce choix, l'un des derniers de la municipalité Guinault, est fondamental pour Charlieu : désormais cette commune fait partie des premières villes éclairées, elle se classe alors parmi les villes modernes des années 1860.»

Emmanuel Gondy, *Les Maires et la vie politique à Charlieu*, 2011.

### Le contrat Delubac

Le contrat signé entre la ville et M. Denis Delubac, domicilié à Paris, rue Bourbon Villeneuve, prévoit entre autres les dispositions suivantes :

Article premier : « M. Delubac se charge d'éclairer la ville de Charlieu par le moyen de gaz hydrogène pendant cinquante ans, qui commenceront le premier octobre prochain [1861], pour finir le premier octobre dix-neuf cent onze. »

Article huitième : Ce gaz destiné à l'éclairage public et à l'éclairage particulier sera extrait de la houille et parfaitement épuré. La flamme devra être aussi pure et aussi belle que dans les villes les mieux éclairées par ce système, sans aucune nuance rougeâtre, fuligineuse et exempte d'odeur et de fumée.

Article onzième : L'éclairage de la ville sera fait par 45 becs qui devront fournir une flamme dont la dimension est fixée au minimum de sept centimètres de largeur et quatre centimètres de hauteur [aujourd'hui, environ 900 points lumineux éclairent la ville]. La durée de l'éclairage sera en moyenne de neuf heures par jour [...].

Article quatorzième : L'Entrepreneur affectera au service de l'éclairage public un nombre d'employés suffisant pour en assurer l'exécution. Il leur prescrira de faire la nuit plusieurs rondes générales afin de rallumer les réverbères éteints par accident.

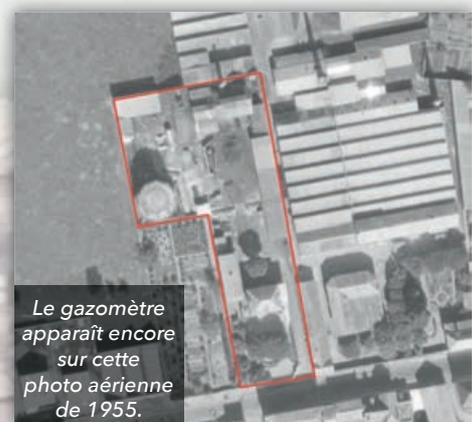
Les articles suivants prévoient les pénalités en cas de non-respect des prescriptions, et les modalités de fourniture du gaz aux particuliers.



L'aigle impériale sur le tampon de la ville



L'usine à gaz. Représentation publiée dans Cédric BASSI, *Raconte-moi Charlieu*, page 60.



Le gazomètre apparaît encore sur cette photo aérienne de 1955.

### L'usine à gaz :

Repérables facilement dans le paysage grâce à leurs immenses cuves de stockages (les gazomètres), et réputées pour la complexité de leurs tuyauteries, passée dans le langage courant, de nombreuses usines à gaz sont construites en France au XIXème siècle.

L'usine de Charlieu se situait à Gayen, à côté de l'usine actuelle des Tissages de Charlieu (voir photo de 1955).

La construction de l'usine est prévue dans le contrat de 1861. Une maison pour le directeur sera ensuite ajoutée côté rue.

Article troisième : M. Delubac s'engage à construire à ses frais une usine composée de bâtiments d'exploitation, fours, gazomètre, épurateur, canalisations intérieures et extérieures, en un mot tout ce qui peut constituer une usine pouvant alimenter trois cent cinquante becs au moins et destinée à desservir les besoins de la ville et des établissements publics et particuliers.



Support de bec de gaz, rue du Tour des Moines. Il en reste un autre dans Charlieu, saurez-vous le trouver ?

### Les conditions de travail dans l'usine

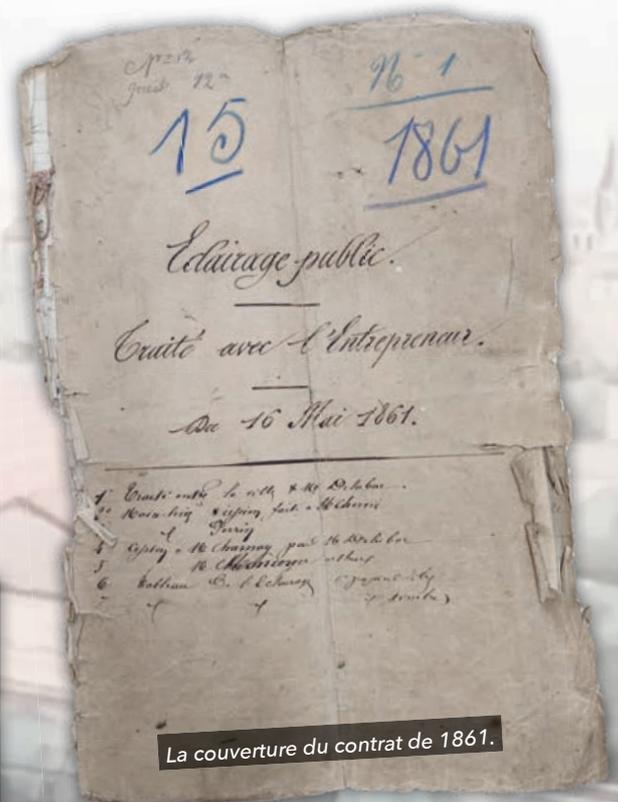
Les conditions de travail dans l'usine étaient pénibles, du fait de la pollution et aussi de la chaleur.

Témoignage de Stanislas Robin, ancien employé à l'usine de Charlieu :

« Avant que le gaz de Lacq soit distribué dans toute la France, chaque commune produisait son gaz, ce qui veut dire que dans l'usine construite pour cet usage, toutes les nuits une équipe d'hommes enfournait le charbon dans de gros fours, d'où était extrait le gaz. Je travaillais toute la nuit, et devant les fours il faisait très chaud, tu peux me croire, on était presque à poil, [...] moi je buvais dix litres [...] qui avait peu de degrés, 7 ou 8°, pas plus. Le médecin m'avait dit : « allez-y jusqu'à dix litres, mais ne dépassez pas. »

Bernard Robin, Histoires drôles et/ou insolites, 2018, page 66.

Après la deuxième guerre mondiale, l'usine est passée sous la propriété de Gaz de France, comme les 486 autres usines à gaz françaises. L'exploitation a cessé dans quasiment toutes les usines dans les années 1950-1960, avec la construction du réseau de gazoducs. Le site a ensuite été dépollué dans les années 2000, avant d'être revendu par Engie aux Tissages de Charlieu, actuels propriétaires de l'ancienne emprise foncière.



La couverture du contrat de 1861.



Plan de l'usine en 1955.

# ENTRE HIER ET AUJOURD'HUI

Pages réalisées avec la collaboration des Amis des Arts

## LES ATELIERS GERMONDE

*Les Ateliers Germonde ont occupé un espace important qui vient d'être arasé pour laisser place au futur parking situé entre la Bouverie et l'asile Guinault. Entre 1920 et 1974, l'usine de Marcel Vivière a employé des dizaines d'ouvriers et acquis un savoir-faire probablement unique en France. Retour sur l'histoire d'une entreprise charlienne au XX<sup>ème</sup> siècle.*



Marcel Vivière, le fondateur.

**Jean-Marcel Vivière**, dit Marcel Vivière, est né le 8 janvier 1892 à Charlieu où il décède le 13 décembre 1975. Il est le fils de Claude Vivière et de Marie Cressol, hôteliers restaurateurs. Il se marie le 18 avril 1922 avec Germaine Verchère.

**En 1920**, M. Vivière, « artisan du bois », fonde son entreprise de tabletterie (souvenirs

fantaisies, baromètres, assiettes décoratives et plateaux de service en bois et métal). Le fameux plateau « fixé sous verre » que l'on trouve encore en vente à bonne cote sur les sites d'enchères est sa spécialité. M. Vivière installe ses bureaux dans les locaux du restaurant de ses parents à l'angle de la rue du Pont de Pierre et de l'impasse des Terres, et fait construire les ateliers au fond de l'impasse. Le logo de l'entreprise remplace alors celui du restaurant. L'entreprise occupe un espace important délimité par la rue du Pont de Pierre à l'ouest, l'impasse des terres au nord, l'usine Lajugie (actuel gymnase communautaire) à l'est, et par l'Asile Guinault au sud.

Les produits de l'entreprise connaissent rapidement le succès dans la France entière. Un agent la représente à Paris et l'usine est équipée du téléphone dès 1946. Ses ouvriers maîtrisent un grand savoir-faire dans le domaine de la mise au point des contreplaqués et des différents traitements du bois : tournage des poignées, cintrage du bois pour les ovales, vernis, application de skaï, de cuivre ou de parcelles de bois en marqueterie... Également pour les travaux de fonderie comme les poignées, les entourages de certains plateaux, les inclusions, souvent en laiton ou même en cuivre et tout ce qui concerne le verre: la fourniture, les qualités, la découpe et la fameuse peinture « à l'envers » pour le fond des plateaux, la création des modèles des motifs peints, les pochoirs, la reproduction...

### Artisans ou artistes ?

On trouve des plateaux, sortant des mêmes ateliers sous plusieurs signatures: « **Germonde** » pour la plupart, mais aussi « **Germe** » et « **P. Alix** »... **Paul Alix** était le peintre sur verre, un art très délicat puisque les pièces sont peintes une à une à la main et à l'envers.

« Le temps du fixé, c'est d'abord le temps de la création. Peignant directement sur du verre, l'artiste ne peut pas se reprendre, retoucher, revenir : tous ces verbes dont le préfixe signifie le temps long du travail artistique au-delà du premier jet, le fixé les ignore. L'artiste commence par les finesses, pour terminer par les fonds, et doit donc imaginer jusque dans les moindres détails la version définitive de l'œuvre au moment du premier coup de pinceau.

Temps de la conservation ensuite. Comme toute œuvre picturale, le fixé s'inscrit dans la permanence. Mais à la différence de la peinture ou de la sculpture, il peut disparaître en quelques secondes : il suffit d'un mouvement malheureux pour qu'il se brise en mille morceaux. Le fixé porte donc en lui, en même temps que le rêve de sa permanence, la promesse de sa finitude. »

Site du Musée du fixé sous verre du Revard.

**M. René Meygret**, sculpteur sur bois réputé, a réalisé des matrices pour emboutir le cuivre. Elles représentaient des figures féminines portant les coiffes de différentes régions françaises, qui étaient placées ensuite sur des petits tableaux ou des assiettes.

**M. Jean Razzani** est le directeur artistique de l'usine pendant 30 ans. Quelques photographies des grèves de 1936 nous montrent que le nombre des employés permanents était de l'ordre d'une trentaine. Mais beaucoup d'employés font des travaux à domicile en complément d'une autre activité, comme la peinture sur verre, ou la patine sur des têtes en cuivre embouties ; certains reçoivent même tous les éléments et rendent les plateaux complètement montés.

Les travaux de menuiserie, de fonderie, la découpe des éléments, ainsi que le vernis au tampon pour la finition se font en atelier.



En 1940, un incendie détruit une partie de l'usine. Pendant les années suivantes, la fabrication s'effectue dans l'ancienne usine Hugand sur l'île du même nom (actuel parking Dérobert). L'usine est ensuite reconstruite.

Marcel Vivière vend son affaire à **Monsieur Corre** en 1970, qui la transporte à Saint-Maurice-lès-Châteauneuf après avoir fermé les ateliers de Charlieu en 1974. Les journaux de l'époque, Le Progrès et le Pays Roannais, nous retracent la cessation de l'activité. A cette occasion, M. Corre, en présence de Mr Vivière, remet des médailles aux plus anciens employés : M. Claudius Prost : médaille d'or, 50 ans de présence, M. Jean Razanni, médaille d'argent, 30 ans de présence. M. et Mme Desmars : médaille d'argent, 28 ans de présence.

M. Corre poursuivra pour un temps les fabrications « article souvenir » et fait évoluer la partie ébénisterie. L'entreprise Corre ferme définitivement en 2004.

Marcel Vivière a aussi joué un rôle important dans l'animation de notre ville. Il a notamment été vice-président du Comité de Coordination des Fêtes de la Soierie et administrateur de la Société des Amis des Arts.

M. Vivière est décédé en 1975.



Le logo AG (Ateliers Germonde) est toujours visible sur les anciens bureaux.



Les employés en grève, 1936.

Le parking situé sur le site de l'ancienne friche industrielle entre la place de la Bouverie et l'Asile Guinault se nomme **parking Germonde**.

Le parking proche du Sornin, du collège Michel Servet et de la MJC porte le nom de **parking du Pont de Pierre**.

# SOUVENIRS

## DOMINIQUE MONCORGER

Né en 1955 à la maternité de Charlieu, il est le cadet d'une fratrie de 3 garçons.

Malgré sa passion pour la cuisine, sa maman lui trouve un emploi d'été dans l'entreprise Moncorger ou il fera son apprentissage en tant que paysagiste.

Il continue ensuite sa carrière à l'OPAC de Roanne, puis à la ville de Roanne.

Dans les années 1970, il joue dans l'équipe de foot de Charlieu.

Il aura 3 enfants et 4 petits enfants.

Il s'est impliqué au sein du Conseil municipal de Charlieu une dizaine d'années, sous différentes municipalités, avec des responsabilités diverses notamment au niveau du fleurissement de la cité.

Durant 2 années, il a lutté courageusement contre la maladie avant que celle-ci ne l'emporte en 2022, laissant à tous le souvenir d'un homme sympathique et toujours souriant, doté d'une pointe d'humour appréciée de ses amis.



## PAULINE DAUVERGNE

Pauline Dauvergne s'en est allée le 9 octobre à l'aube de ses 103 ans.

En effet elle est née le 10 octobre 1919 et a traversé ce siècle avec tous ses changements et évolutions, en voyant arriver l'électricité, l'eau potable, l'électroménager jusqu'au portable qu'elle trouvait étonnant.

Pauline est arrivée à Charlieu en 1950 de son Brionnais natal avec une valise et son vélo.

Après avoir travaillé quelques années au Grand Café place Saint Philibert et aux Etablissements Boizet, elle a tenu un commerce de quincaillerie avec son mari de nombreuses années.

Accueillante, aimable et serviable elle aimait beaucoup son travail et sa clientèle d'artisans, d'agriculteurs et de particuliers.

Discrète mais plein d'entrain, la retraite lui a permis de participer aux sorties et voyages organisés par les associations et club d'anciens, sans oublier de partager des moments conviviaux avec ses amies.

Elle est restée dans son appartement jusqu'à plus de 102 ans « au deuxième sans ascenseur » aimait-elle à préciser.

Les personnes qui l'ont connue garderont d'elle son éternel sourire et sa gentillesse.



## SERVICE BÂTIMENT

Les services municipaux œuvrent dans plusieurs domaines d'intervention.

Au sein des services techniques, il existe deux pôles placés sous l'autorité hiérarchique de la Direction Générale des Services :

- Le pôle voirie, espaces verts, entretien urbain et festivités
- Le pôle bâtiments

Le service bâtiments est composé de 3 personnes.

A sa tête, on trouve le responsable de service, **Frédéric DEL BOCA**, ce poste a été ouvert récemment devant la nécessité croissante des obligations de la collectivité sur son patrimoine de 18 bâtiments ainsi que pour mener à bien les projets de la collectivité et faire vivre le patrimoine communal.

Référent technique de la partie bâtiment des élus et des services, Frédéric Del Boca est arrivé au sein de la collectivité le 18 juillet dernier. Il est le supérieur hiérarchique des agents du service et assure la planification de leur travail. Il est également chargé pour des projets nouveaux du suivi des travaux portés par la collectivité confié à des maîtres d'œuvre extérieurs pour les opérations très importantes ou d'assurer directement ce rôle pour les plus modestes projets portés sur les bâtiments communaux existants. Il vérifie la faisabilité dès l'émergence d'un projet et assure une première estimation financière.

Sur les bâtiments existants, propriétés de la commune, il assure la bonne conformité du patrimoine vis-à-vis des nombreuses normes existantes : réalisation des contrôles réglementaires, suivi des commissions de sécurité pour les bâtiments accueillant du public...

Le service bâtiments est composé deux autres agents : **Loïc Porte**, arrivé le 1<sup>er</sup> juillet 2019 et **Laurent Joly**, arrivé récemment le 15 juin dernier également suite à une création de poste en raison de la charge de travail du service.



Frédéric Del Boca



Loïc Porte



Laurent Joly

### Les missions récurrentes des agents sont les suivantes :

- Relève de tous les compteurs (eau, gaz, électricité) le premier de chaque mois
- Acheminement du linge des services entretien des locaux vers la laverie municipale quotidiennement
- Travaux d'entretien et de dépannage dans les bâtiments en électricité, plomberie et serrurerie
- Travaux de menuiserie (réalisation de boîtes à livres, de meubles pour équiper les bâtiments communaux...)
- Travaux de peinture
- Aide à la pose des illuminations de Noël
- Suivi des contrôles réglementaires dans les bâtiments (alarmes incendie, extincteurs...)
- Suivi des travaux suite aux contrôles
- Suivi des travaux d'accessibilités
- Suivi des chantiers neufs ou de rénovation
- Etude des points d'améliorations dans la maîtrise des énergies
- Suivi des aires de jeux
- Commandes et gestion des produits d'entretien.



# MAIRIE

## RETRAITES :

**PERLOT Didier** : il est recruté comme fonctionnaire stagiaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1989 pour les missions d'agent d'entretien de voirie et gérant du camping municipal lors des périodes d'ouverture. Titularisé au 1<sup>er</sup> janvier 1991, il est nommé agent d'entretien qualifié le 1<sup>er</sup> mars 1998. Pour raisons médicales nécessitant une adaptation des tâches effectuées, il intègre le service informatique de la mairie en 2002. A compter du 1<sup>er</sup> mai 2008, il remplit les fonctions d'Agent de Surveillance de la Voie Publique et intervient comme régisseur suppléant pour les droits de place des marchés puis comme régisseur titulaire.

**MONDELIN Jean-Luc** : il intègre la collectivité comme stagiaire conducteur poids lourds le 1<sup>er</sup> avril 1986, il est titularisé le 1<sup>er</sup> avril 1987. Il est reclassé dans le cadre d'emploi des conducteurs territoriaux le 1<sup>er</sup> juin 1988 puis au cadre d'emploi d'agent technique territorial au 1/04/2004. Il a œuvré durant toute sa carrière au sein des services techniques municipaux et a terminé sa carrière au grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe.

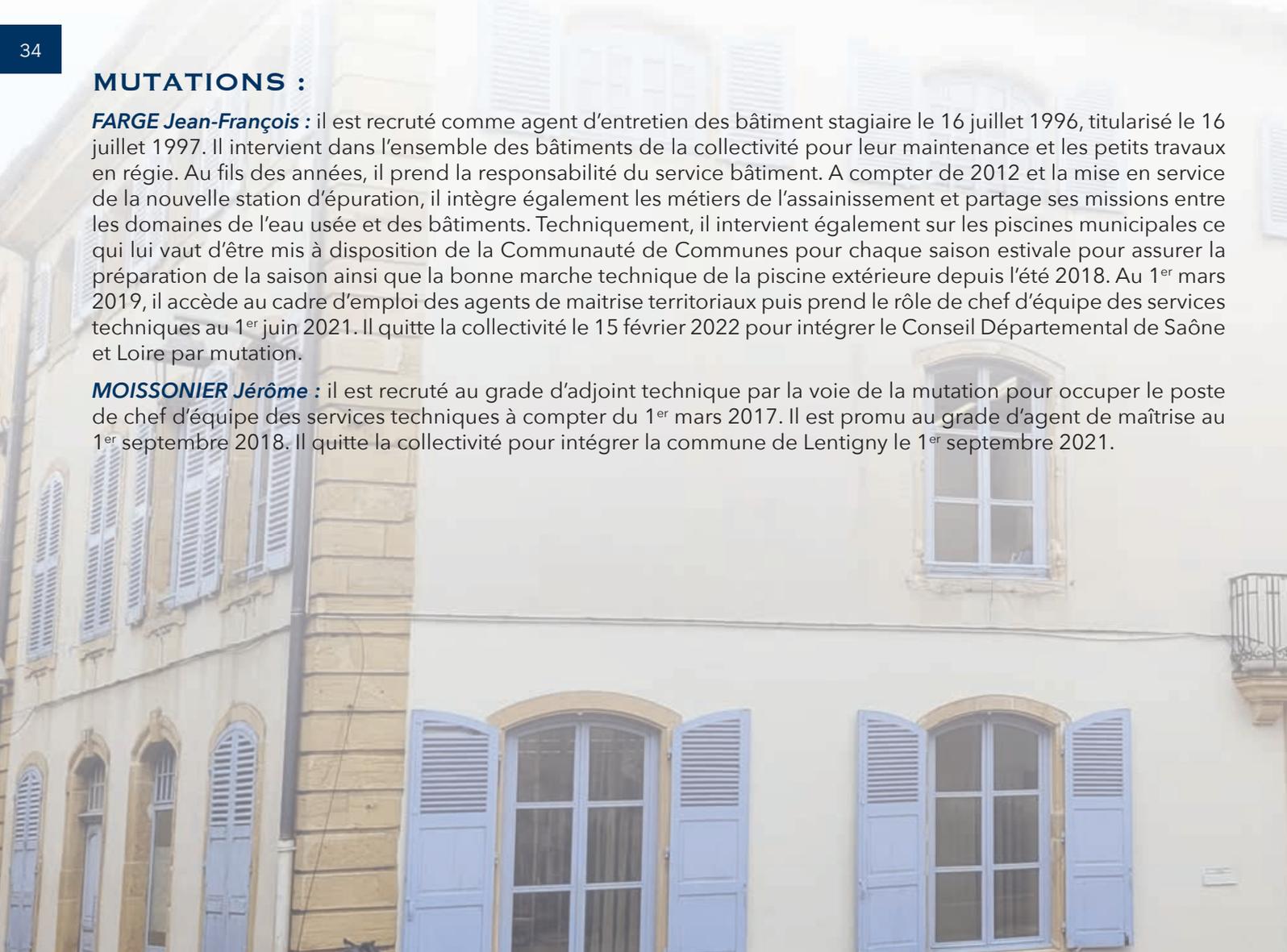
**DAUVERGNE Gilles** : il intègre la collectivité comme stagiaire au 1<sup>er</sup> juillet 1986 comme ouvrier d'entretien de la voirie publique et devient titulaire au 1<sup>er</sup> juillet 1987. Il est reclassé au cadre d'emploi des agents d'entretien territoriaux le 1<sup>er</sup> juin 1988 puis des agents techniques qualifié au 7 juillet 2004 après une promotion interne. Il intègre le cadre d'emploi des agents technique territoriaux le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et termine sa carrière au grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe. Il a travaillé durant toute sa carrière au pôle voirie au sein des services techniques avec une compétence particulière en maçonnerie.

**FARABET Eric** : il est arrivé dans la collectivité comme stagiaire le 1<sup>er</sup> septembre 1987, il sera titularisé le 1<sup>er</sup> septembre 1988 au grade de Maître-nageur sauveteur. Il a exercé les fonctions de maître-nageur pour les piscines couverte et d'été pour la commune de Charlieu en qualité de chef de bassin durant toutes ces années. Il intègre le cadre d'emploi des éducateurs des activités physiques et sportives le 1<sup>er</sup> avril 1992. Depuis le transfert de la piscine d'été à la Communauté de Communes en 2018, il était mis à disposition de l'EPCI pour la période de préparation et d'ouverture des bassins extérieurs. Il quitte la collectivité au 1<sup>er</sup> novembre 2022 pour prendre sa retraite, pratiquement en même temps que la démolition du bassin scolaire et des tribunes du complexe sportif. Eric a également participé à la réflexion sur la future piscine intercommunale et au groupe de travail chargé de la réalisation de l'équipement.

## MUTATIONS :

**FARGE Jean-François** : il est recruté comme agent d'entretien des bâtiment stagiaire le 16 juillet 1996, titularisé le 16 juillet 1997. Il intervient dans l'ensemble des bâtiments de la collectivité pour leur maintenance et les petits travaux en régie. Au fil des années, il prend la responsabilité du service bâtiment. A compter de 2012 et la mise en service de la nouvelle station d'épuration, il intègre également les métiers de l'assainissement et partage ses missions entre les domaines de l'eau usée et des bâtiments. Techniquement, il intervient également sur les piscines municipales ce qui lui vaut d'être mis à disposition de la Communauté de Communes pour chaque saison estivale pour assurer la préparation de la saison ainsi que la bonne marche technique de la piscine extérieure depuis l'été 2018. Au 1<sup>er</sup> mars 2019, il accède au cadre d'emploi des agents de maîtrise territoriaux puis prend le rôle de chef d'équipe des services techniques au 1<sup>er</sup> juin 2021. Il quitte la collectivité le 15 février 2022 pour intégrer le Conseil Départemental de Saône et Loire par mutation.

**MOISSONIER Jérôme** : il est recruté au grade d'adjoint technique par la voie de la mutation pour occuper le poste de chef d'équipe des services techniques à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017. Il est promu au grade d'agent de maîtrise au 1<sup>er</sup> septembre 2018. Il quitte la collectivité pour intégrer la commune de Lentigny le 1<sup>er</sup> septembre 2021.



## DÉCÈS :

**CHAUDRON Frédéric** : il a commencé au sein des services techniques par un contrat aidé le 1<sup>er</sup> janvier 2005 avant d'intégrer la collectivité au sein du service voirie comme agent d'entretien stagiaire le 1<sup>er</sup> septembre 2005. Il devient agent des services techniques titulaire le 1<sup>er</sup> septembre 2006. Il intègre le grade d'adjoint technique territorial le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il œuvre durant toute sa carrière professionnelle aux services techniques particulièrement à l'entretien urbain pour la collectivité. Il décède des suites d'une longue maladie, le 9 septembre 2022.

## ARRIVÉES :

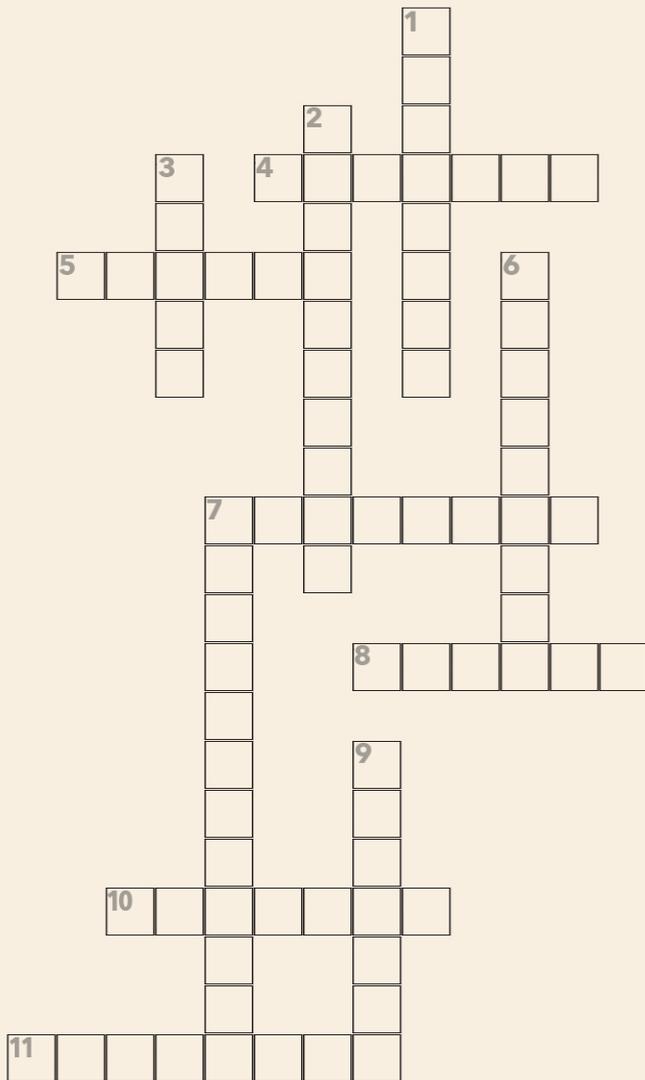
**MURA Sylviane** : elle est arrivée au sein de la collectivité le 1<sup>er</sup> octobre 2021 pour exercer les fonctions de directrice des musées de Charlieu au grade d'attaché territoriale de conservation du patrimoine. Elle exerce ses fonctions à hauteur de 22 heures hebdomadaires, le poste étant mutualisé avec le Musée de Marcigny. Lauréate du concours, elle est nommée stagiaire à la date de son recrutement et vient d'être titularisée sur ce poste au 1<sup>er</sup> octobre 2022. Elle a exercé de nombreuses missions au sein d'autres musées de France durant les années précédentes.

**JOLY Laurent** : il est arrivé au sein de la collectivité le 15 juin 2022 suite à une mutation de la commune de Saint Didier au Mont d'Or pour prendre un poste d'agent de maintenance des bâtiments au grade d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe. Il exerçait les mêmes missions dans sa collectivité d'origine.

**DEL BOCA Frédéric** : il est arrivé au sein de la collectivité le 18 juillet 2022 suite à une mutation de la commune de Feurs pour prendre le poste nouvellement créé de responsable du service bâtiment au grade d'agent de maîtrise principal de 1<sup>ère</sup> classe. Il exerçait les mêmes missions dans sa collectivité d'origine.

**SAULNIER Hugues** : il est arrivé au sein de la collectivité le 1<sup>er</sup> août 2022 suite à une mutation de la commune de La Clayette pour prendre le poste de chef d'équipe des services techniques au grade d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe. Il exerçait les fonctions d'agent responsable des espaces verts dans sa collectivité d'origine.





## MOTS CROISÉS CHARLIENDINS

### Horizontal

- 4 > Aujourd'hui proscrit, j'étais cultivé dans les fossés de la ville.
- 5 > Faible tu me regrettes, fort tu me crains.
- 7 > Le marché aux bestiaux.
- 8 > Le premier des moines.
- 10 > Peintre et bienfaiteur.
- 11 > Force de Charlieu depuis toujours.

### Vertical

- 1 > La «Grange des moines».
- 2 > Vous n'y entendrez pas les loups, mais les alouettes.
- 3 > Ancien maire et ministre.
- 6 > Fameuse mais pas flatteuse.
- 7 > On m'entendait partout dans la ville.
- 9 > Charpentiers de père en fils.

## MOTS MÉLÉS DES RUES DE CHARLIEU

- CACHERAT
- CARABI
- CHANTELOUP
- DECLUNY
- DES ECOLES
- DESIRADE
- DES MOULINS
- DES PEUPLIERS
- DES URSULINES
- DORIAN
- DUBEZO
- FROMAGERIE
- GRENETTE
- JEAN JAURES
- LAMANNE
- RIOTTIER

P	D	U	B	E	Z	O	D	E	C	L	U	N	Y
M	N	Y	G	M	H	L	A	M	A	N	N	E	S
R	I	O	T	T	I	E	R	C	A	R	A	B	I
Q	D	O	R	I	A	N	X	C	Y	D	I	F	Z
D	E	S	P	E	U	P	L	I	E	R	S	F	I
D	E	S	E	C	O	L	E	S	R	C	G	B	G
G	F	R	O	M	A	G	E	R	I	E	S	A	A
C	D	E	S	I	R	A	D	E	U	Z	M	J	V
J	E	A	N	J	A	U	R	E	S	C	Y	T	A
L	L	Y	E	C	A	C	H	E	R	A	T	B	M
B	D	E	S	M	O	U	L	I	N	S	M	V	Z
D	D	E	S	U	R	S	U	L	I	N	E	S	I
G	V	C	H	A	N	T	E	L	O	U	P	U	T
G	R	E	N	E	T	T	E	D	R	D	C	B	U

# COMMUNICATION

## LES DIFFÉRENTS SUPPORTS DE COMMUNICATION :

Vous souhaitez vous inscrire à notre lettre d'informations pour recevoir les dernières actualités de la ville ?

Scannez ce QR Code pour accéder au formulaire d'inscription :

AFIN DE DONNER UN MAXIMUM D'INFORMATIONS À LA POPULATION, NOUS CONTINUONS D'UTILISER :



facebook

La page Facebook «Ville de Charlieu»

<https://www.facebook.com/villeDeCharlieu>

- Relais des publications des partenaires institutionnels
- Promotion des événements soutenus financièrement par la ville
- Événements passés ou à venir en mairie



Le site internet «Ville de Charlieu»

<https://www.ville-charlieu.fr/>

- Nouveau site en cours d'élaboration
- Présentation et promotion de la ville
- Vie quotidienne
- Actions et vie municipales
- Actualités et agenda



L'application gratuite «Panneau Pocket»

A retrouver sur AppStore ou Google Play Store

- Alertes (canicule...)
- Informations pratiques de la ville (travaux...)

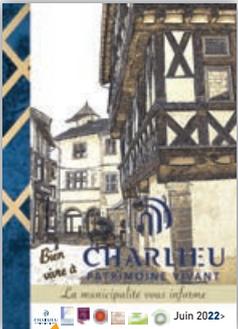


La chaîne You Tube «Ville de Charlieu»

[youtube.com/@villedecharlieu](https://youtube.com/@villedecharlieu)

Pour retrouver des vidéos

- Films promotionnels et d'informations de la ville



Le bulletin Municipal «Bien vivre à Charlieu»

2 fois par an

- Événements passés subventionnés par la ville
- Articles de fond
- Actualités municipales
- Coup de projecteurs sur 2 ou 3 associations par édition
- Présentations des nouveaux commerces
- Présentation de documents d'archives



La lettre d'information «La Gazette»

Version numérique et papier

- Thème d'actualité

## ILS ONT PARTICIPÉ À LA RÉFLEXION ET À L'ÉLABORATION DE CE BULLETIN :



Sylvie Poncet



Nadège Demont-Poyet



Bernard Charrier



Franck Deville



**MAIRIE - 12 RUE JEAN MOREL - 42190 CHARLIEU**

Tél. 04 77 69 33 89 • [www.ville-charlieu.fr](http://www.ville-charlieu.fr) • [www.facebook.com/villeducharlieu](https://www.facebook.com/villeducharlieu)

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h • Fermeture mercredi après-midi et samedi après-midi.